

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

CTR DV - Centre Technique Régional
pour la Déficience Visuelle

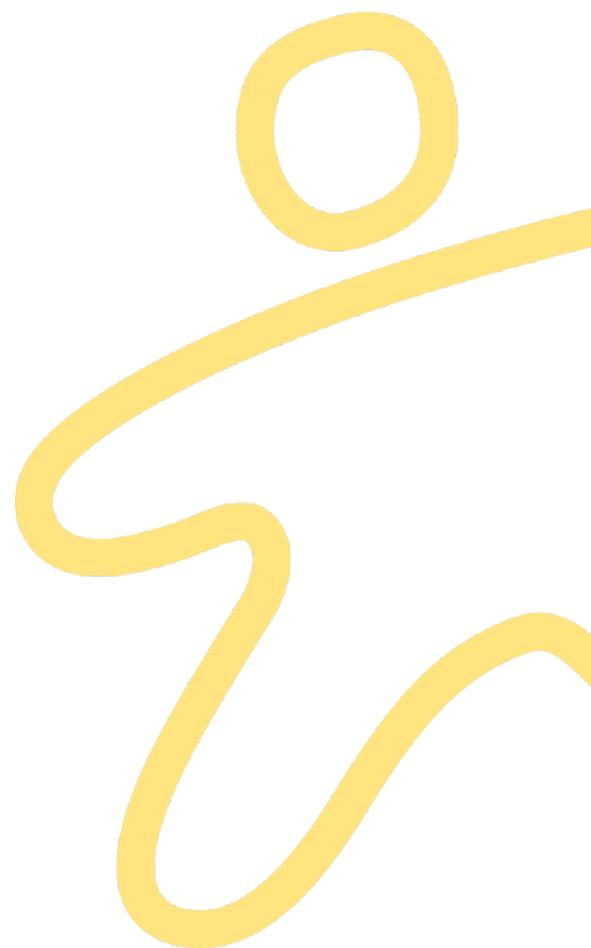
www.ctrdv.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP	5
PRESENTATION DU CTRDV	7
AGREMENT	7
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS	7
LES PUBLICS ACCOMPAGNES	9
UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS	9
LES JEUNES DU SARADV	9
L'ACTIVITE	11
COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES	11
DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES PHYSIQUES	20
DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES NUMERIQUES	28
DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - DIFFUSION DE L'INFORMATION	32
TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE (ACTIONS DE FORMATION)	36
RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE	40
ANIMATION DU RÉSEAU SARADV	44
TRAVAILLER EN PARTENARIAT	47
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES	47
ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS	48
RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES	48



LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	49
L'ORGANISATION DU SERVICE	54
LE PROJET DE SERVICE	54
L'ORGANISATION INTERNE	58
LA DEMARCHE QUALITÉ.....	59
RESSOURCES HUMAINES	62
ORGANIGRAMME	62
ARRIVÉES / DEPARTS.....	64
ACTIONS DE FORMATION SUIVIES	66
PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025.....	67
GLOSSAIRE	68
LISTE DES REDACTEURS	70
ANNEXES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.



INTRODUCTION

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV mission par mission. L'année 2024 amorce la révision du projet de service qui arrive à son terme en 2025. Plusieurs mouvements de personnels nous obligent également à repenser l'organisation des activités. Dans un contexte ou, 20 ans après sa création, le réseau SARADV va s'engager dans un bilan de son organisation et de sa gouvernance, la question de la place et des missions du CTRDV dans le réseau est en questionnement pour alimenter la refonte de notre projet de service.

Comme dans tout le secteur médico-social, le CTRDV n'est pas épargné par les difficultés à recruter. La démission de l'orthoptiste fraîchement embauchée en 2023 laisse vacant le poste, pilier essentiel à la mission de bilan conseil, nous obligeant à nous adapter. L'équipe mobile a dû fonctionner avec un poste d'ergothérapeute non pourvu jusqu'en septembre 2024, impactant ainsi partiellement l'activité. La mission de recherche se poursuit sans chargée de mission qui a dû réduire son temps considérablement.

Les actions de communication, avec le développement du site internet et les posts réguliers sur les réseaux sociaux apportent de la visibilité aux actions du CTRDV.

Un nouvel outil numérique de référencement et de prêt des outils du RECATT et du RECOP, servant également à la gestion du fonds d'outils du projet CAA porté par l'ERHR est opérationnel et facilite la gestion, le suivi et les possibilités statistiques concernant les outils et matériels de ressource prêtés.

Le fond de matériel RECATT s'est enrichi pour répondre davantage aux besoins, grâce à un CNR accordé par l'ARS.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

En 2024, l'association a célébré son centenaire, à travers plusieurs évènements qui ont mis en lumière son engagement, en particulier auprès des publics déficients visuels à travers une exposition et une conférence, dans le domaine de la protection de l'enfance et dans le secteur médico-social, avec la production de plusieurs capsules vidéo, et l'organisation d'une journée associative autour du pouvoir d'agir des associations dans l'évolution des politiques publiques.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA)
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

PRESENTATION DU CTRDV

AGREMENT

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2024-2025 (année scolaire) est de 215 jours.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2024, pour assurer une continuité de service.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de services autour de 5 grandes orientations.



Le tableau ci-dessous décline les prestations délivrées par le CTRDV, avec leur correspondance au regard de la nomenclature SERAFIN.

Missions	Missions	Activités	Professionnels concernés	Nomenclature des besoins	Nomenclature des prestations
Compensations du handicap autour de situation singulières	Proposer des interventions de professionnels	Evaluation/bilan Accompagnement	Professionnels du bilan conseil, de l'équipe mobile, informaticien	1.2 et 1.2.1 Besoins en matière d'autonomie	2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistés 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
	Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel	Transcription/ adaptation de documents reprographie prêt de matériel RECATT RECOP	Transcripteurs Bibliothécaire Informaticien Ergothérapeutes		2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre	Mettre à disposition du matériel adapté	Création et prêt de livres, de jeux adaptés, d'outils pédagogiques	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Familles		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Mettre à disposition des ressources numériques	Elaboration de fichiers pour la Mallette ressource/Padlets/fiches techniques et pratiques/police de caractère Luciole	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Informaticien		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Transmission des savoirs et savoirs-faire	Communiquer les savoir-faire de façon générique	Formations collectives/formations individuelles	Equipe des formateurs du CTRDV		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Communiquer les savoirs et savoir-faire autour d'une situation singulière	Rencontres/entretiens Observations/mises en situation Evaluations/sensibilisation	Equipe bilan conseil et équipe mobile		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Recherche action dans le champ de la DV					
Animation du réseau SARADV					3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- Jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,
- Familles des usagers,
- Professionnels des services membres du réseau SARADV,
- Professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,
- Enseignants, AESH, dont les personnels de la CSR
- Professionnels de santé
- Professionnels dispositifs de droit commun (enfance, culture, ...)
- Grand public.

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, même hors réseau SARADV : accès aux ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles gratuitement aux familles, et aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

LES JEUNES DU SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSR) et ceux de l'ULIS du Lycée Brossolette à Villeurbanne.

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV au dernier trimestre 2024 (année scolaire 2024-2025) font état de :

453 jeunes inscrits (434 en 2023). L'effectif est en augmentation de 4.3 %

61 en liste d'attente (67 en 2023). L'effectif est en recul de 8.9 %

137 en suivi à 3 ans (94 en 2023), soit une hausse de 45.7 %

Les effectifs du CAMSP DV ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Le CAMSP accompagne 45 jeunes, dont 27 sont entrés en 2024. 11 enfants ont moins de 3 ans, et 16 ont entre 3 ans et 6 ans.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés au 31 décembre 2024.

651 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2024 (595 en 2023 ; 650 en 2022 ; 634 en 2021) : nombre d'élèves inscrits (453) + nombre d'élèves en liste d'attente (61) + suivi à 3 ans (137).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, et 5 enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV en 2024.

L'ACTIVITE

L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV. Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant l'organisation mise en place et les objectifs. L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins d'analyse et de perspectives.

Nous poursuivons la réflexion sur la mise en correspondance entre nos missions et activités et la nomenclature des prestations SERAFIN PH, avec la perspective de renseigner l'activité dans Mediateam selon la nomenclature SERAFIN.

COMPENSATION DU HANDICAP AUTOUR DE SITUATIONS SINGULIERES

Proposer des interventions de professionnels

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistes
- 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne
- 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui
- 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques
- 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti
- 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

BILAN CONSEIL

Présentation

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

- **Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspectée** (lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation).

Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :

- La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
- Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
- Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan se déroule dans les locaux du CTRDV.
Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.**

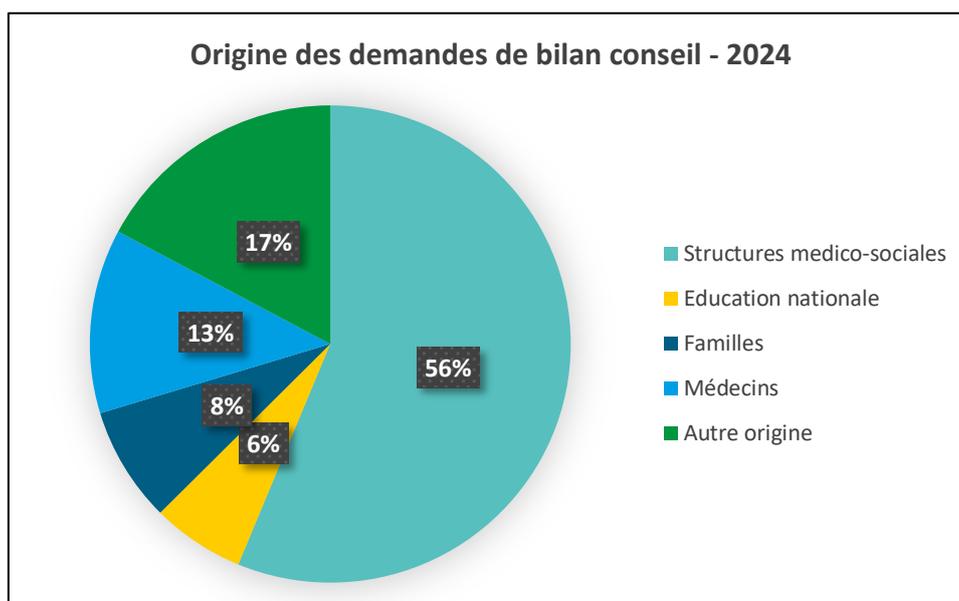
Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'efficacité visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.

De plus en plus d'équipes sollicitent un bilan conseil *in situ*.

Population des jeunes vus en bilan conseil depuis 2022

Activité de la mission bilan conseil en 2024 (avec rappel depuis 2022)					
	Nb jeunes vus	Nb bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo	Dont bilans pluridisciplinaires
2022	56	56	8 (14.2%)	20 (35.7%)	28 (50%)
2023	59	59	9 (15.2%)	16 (27.1%)	35 (59.3%)
2024	64	64	13 (20.3%)	14 (21.8%)	37 (57.8%)

	Def auditive	Def Visuel	Def intell	Def métabol	Trbles psych	Cérébro lésion	TSLA	Autisme TED	Def moteur	Trbles comp et com	Poly hand	Autre déficit	Totaux
A titre principal	4	44	2	2	0	0	7		1	1	3		64
A titre associé		20	0	6		1	6	1		1	0	1	36



64 jeunes ont été vus en 2024, soit 5 de plus qu'en 2023.

Les demandes émanent essentiellement toujours de structures médico-sociales. La demande émanant des services hospitaliers avait diminué mais à la suite d'une prise de contact avec le médecin du service nous avons vu revenir des familles envoyées par le CHU. A noter également une augmentation des demandes venant des orthoptistes libérales ou de structures de réadaptation, et d'opticiens. Notre politique de communication vers les « trois O » : ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens, porte ses fruits.

Nous avons reçu des élèves d'une école d'optique qui ont été particulièrement intéressés par le bilan conseil et les aménagements que nous proposons aux enfants sur le plan scolaire et des loisirs. C'est un domaine qui semble ne pas être exploré dans leur cursus.

L'étude des dossiers en amont du bilan conseil nous permet de mieux orienter les familles et nous avons moins de bilans pour des jeunes qui n'entrent pas dans les critères de la basse-vision.

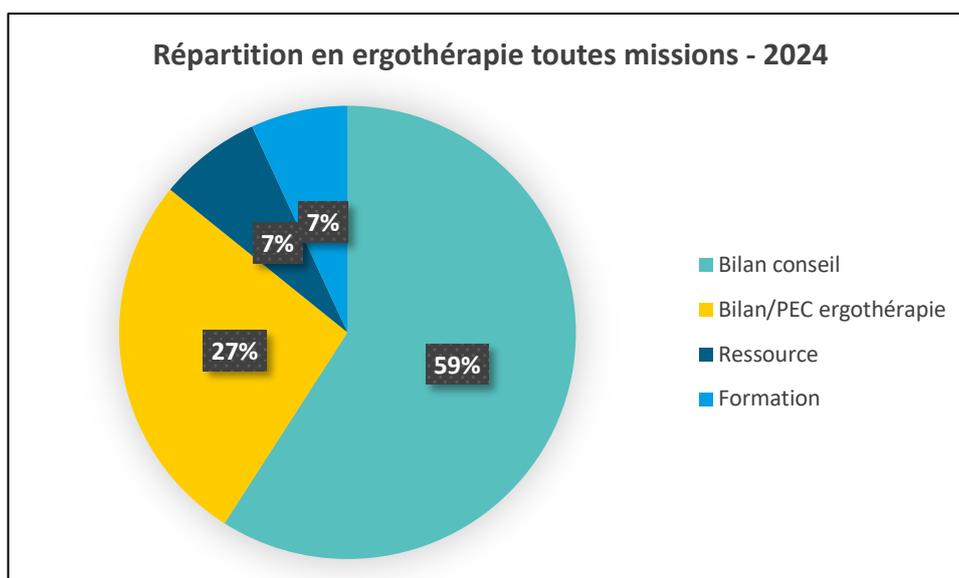
Sur 64 bilans :

- 44 sont pour une déficience visuelle prédominante.
- Pour 20 d'entre eux la DV est au second plan derrière un handicap plus impactant
- Pour 14 sur ces 20 il serait plus juste de parler de « baisse visuelle » puisque leur acuité supérieure à 4/10 ne les font pas du tout s'intégrer dans la « déficience visuelle » telle que définie par les critères de l'OMS et les normes retenues dans le milieu médico-social.

A noter cependant que sur ces 14 jeunes à « baisse visuelle » associée, 3 présentaient des troubles neurovisuels purs qui bien que souvent ignorés et peu pris en compte sont une source d'échec scolaire et doivent être à ce titre bilantés. Les structures spécialisées étant peu nombreuses le CTRDV est parfois confronté de fait à ces situations.

EQUIPE MOBILE-ERGOTHERAPIE

Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.



Nombre de jeunes concernés :

104 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2024 (112 en 2023, 123 en 2022), en baisse de 7.1 %. Le nombre de jeunes concernés par l'ergothérapie accuse une baisse de 15.4 % en 2 ans.

Cette diminution s'explique par :

- L'absence d'un 0.5 ETP d'ergothérapeute depuis mars 2023, poste qui a été pourvu en septembre 2024.
- Une partie du temps de travail d'une ergothérapeute consacrée à la coordination du bilan conseil
- Une baisse des demandes de la part des S3AS du réseau SARADV, notamment concernant les besoins en Activité de Vie Journalière (AVJ). Chaque SAAAS étant doté d'ergothérapeutes, les demandes sont pour la grande majorité faites par le S3AS du Rhône qui n'a pas d'ergothérapeutes dans son équipe professionnelle.

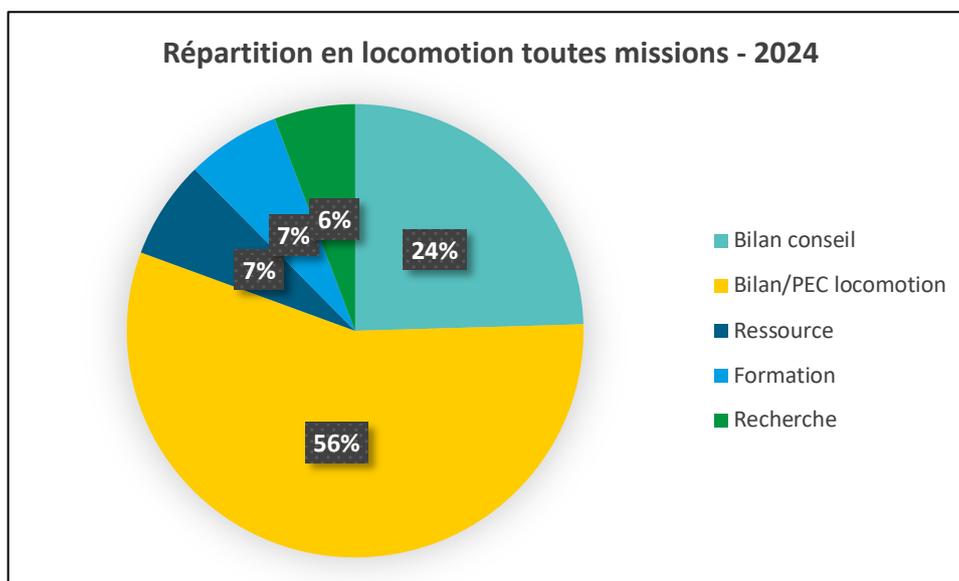
Analyse de l'activité en ergothérapie en 2024

- La part consacrée au bilan conseil dans l'activité des ergothérapeutes est passée de 35% à 59% en 1 an. Ce qui s'explique par le fait que la coordination de la mission est assurée par l'une des ergothérapeutes, en lien avec le médecin, depuis le départ de l'orthoptiste au 1er septembre 2023.
- La part d'activité de bilans et suivis en ergothérapie (sollicité par les S3AS) est passé de 40% à 27% en 1 an, pour les raisons déjà évoquées.
- La part d'activité consacrée à la ressource est en recul de 7 points : élaboration de fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, fiches à destination des familles, jeux adaptés, recherche et test de matériel, Ceci s'explique par l'évolution de l'activité en direction de la coordination du bilan conseil, un poste non pourvu et de la diminution du temps de travail d'une troisième ergothérapeute depuis septembre 2023.
- En outre, la veille concernant les outils techniques et technologiques est davantage portée par l'informaticien du CTRDV que par les ergothérapeutes.
- La mission de formation occupe 7% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Activité en recul de 4 points.
- 2463 kms parcourus en 2024, soit 15.2 % de hausse. On note néanmoins une baisse constante depuis plusieurs années du fait des demandes plutôt des services du Rhône, et donc moins de déplacement en Région.

EQUIPE MOBILE-LOCOMOTION

Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

La réduction des temps de travail des instructrices de locomotion et les nouvelles compétences acquises par un éducateur spécialisé du SAAAS ayant suivi la formation IADV, nous a permis de réfléchir à une organisation plus collaborative dans l'accompagnement des jeunes du Rhône : l'Éducateur spécialisé IADV prend en charge des jeunes de la CSRP et du Rhône.



Nombre de jeunes concernés :

145 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2024 (109 en 2023 ; 145 en 2022), soit un effectif en hausse de 33 %. On retrouve le niveau d'activité de 2022 après une année 2023 marquée par la diminution du temps de travail d'une IL après un arrêt long et l'absence pour formation IADV d'une autre IL.

Analyse de l'activité en locomotion en 2024 :

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 80% de l'activité des instructrices de locomotion, en baisse de 3 points. C'est l'activité première des instructrices de locomotion.
- La part d'activité de ressource a augmenté de 2 points.
- La mission de formation occupe 7% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a diminué de 5 points.
- **10489 kms parcourus en 2024**, soit une hausse de 2.3 %. Même si les instructrices de locomotion interviennent davantage en région que les ergothérapeutes, l'activité se recentre sur les jeunes du Rhône.

Fournir des documents adaptés

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui
- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

- *Service de transcription* : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.
- *Service reprographie* : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.
- Le *service de bibliothèque* quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Présentation

Le service de transcription s'adresse aux jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV. Ponctuellement il intervient pour des classes de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Chaque année, pour tenir compte de notre capacité de production, une liste d'élèves suivis par le SARADV est constituée.

Compte-tenu des besoins importants pour les élèves travaillant en braille, le service de transcription s'adresse principalement aux élèves ayant des besoins en braille.

Tous les élèves du réseau SARADV peuvent bénéficier de la production en caractères agrandis de tous leurs livres de lecture, et du fonds déjà produit, et notamment les cartes et schémas en DER (Dessin en relief)/DAO (caractère agrandi).

Les élèves extérieurs au réseau SARADV ont accès au fonds existant de cartes DER/DAO et de livres de lecture adaptés, via la mallette ressources ou les échanges entre centres de transcription via la Banque de Données de l'Édition Adaptée (BDEA).

La totalité de la production du service est assurée collectivement par l'ensemble de l'équipe de transcription. Chaque transcripateur est référent de 5 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation et notamment la formation braille e-learning à destination des familles et des professionnels. Plusieurs transcripateurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcripateurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation. L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcripateur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi.

Une transcriptrice est également en charge du développement du dispositif RECOP, avec 2 autres transcriptrices du service.

Jeunes concernés

64 élèves brailleuses sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2024 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription (versus 59 en 2023, 62 élèves en 2022, 59 en 2021, 62 en 2020)

Sur les 64 élèves brailleuses, 37 ont des besoins réguliers (soit 1 de moins que l'année précédente), et 27 (4 de plus qu'en 2023) des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

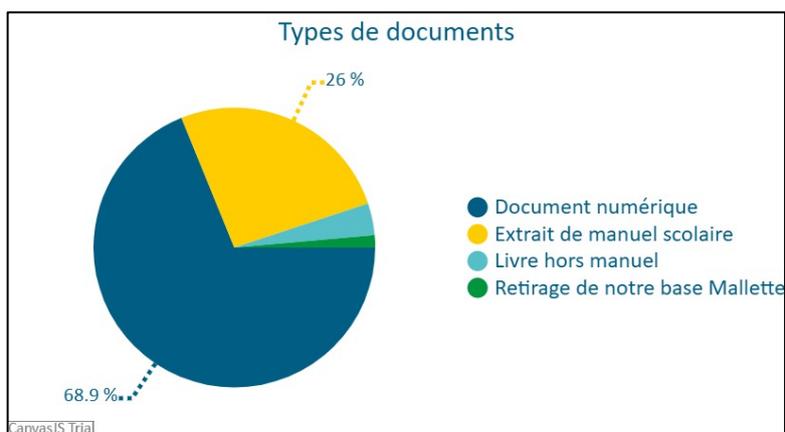
Le service intervient également ponctuellement pour des classes de la CSRP, notamment pour l'histoire-géographie, ce qui représente 3 élèves en 2024.

Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des braillistes ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractères agrandis.

En revanche, nous ne pouvons toujours pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour des jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains (ils sont estimés entre 25 et 30 jeunes chaque année).

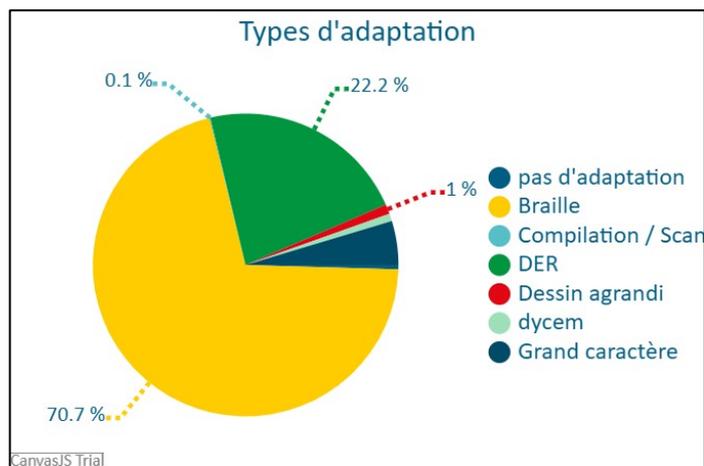
Au total, 91 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2024.

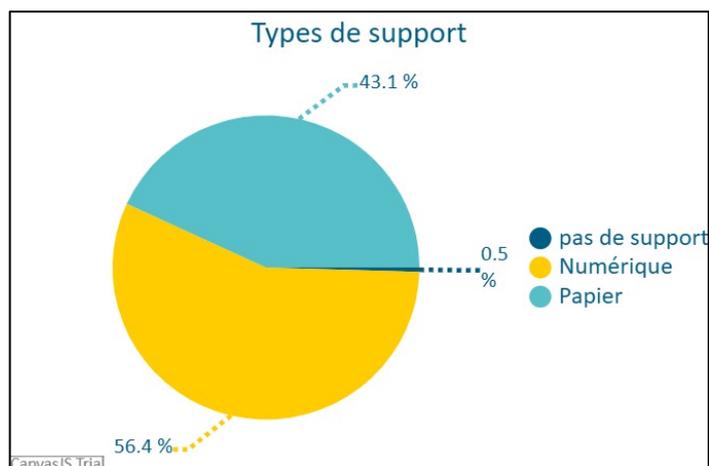
Activité chiffrée



6.314 commandes ont été traitées en 2024, soit une hausse de 33.9 % par rapport à l'année précédente. Cette activité a généré 47.791 pages produites, soit une hausse de 19.8 % par rapport à 2023.

69% des documents adaptés en 2024 sont des adaptations de documents numériques, notamment issus de la plateforme PLATON. 26% des adaptations sont issues de manuels scolaires.



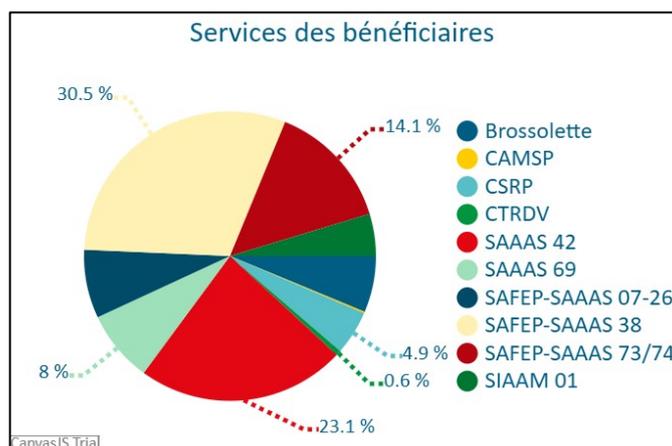


Les transcrip-teurs réalisent majoritairement des adaptations en braille. La part du braille représente 70% des adaptations effectuées et reste constante entre 2023 et 2024.

22% des adaptations sont des Dessins en Relief, une part qui a diminué de 6 points entre 2023 et 2024.

La part d’adaptation en caractère agrandi augmente et atteint cette année 5% des adaptations. Les adaptations réalisées en 2024 sont toujours majoritairement des fichiers numériques (56%).

La tendance va donc dans le sens d’une augmentation des besoins en numérique et en DER.



Les élèves le plus demandeurs d’adaptations sont accompagnés par le S3AS 38 (30%), le 42 (23%), et le 69 (19%) en cumulant le SAAAS 69, les élèves de l’ULIS Brossolette et de la Cité Scolaire René Pellet). Le S3AS 38 demeure le service où il y a le plus de brail-listes.



Nous repérons une variabilité des demandes d'adaptations au cours de l'année. Les enseignants font beaucoup de demande en début d'année scolaire.

Nous observons également que certains jeunes font beaucoup plus appel à l'activité de transcription que d'autres. Ainsi plus de 50% de l'activité du service s'adresse aux 10 jeunes les plus demandeurs sur un total de 91 bénéficiaires en 2024.

SERVICE REPROGRAPHIE

Présentation

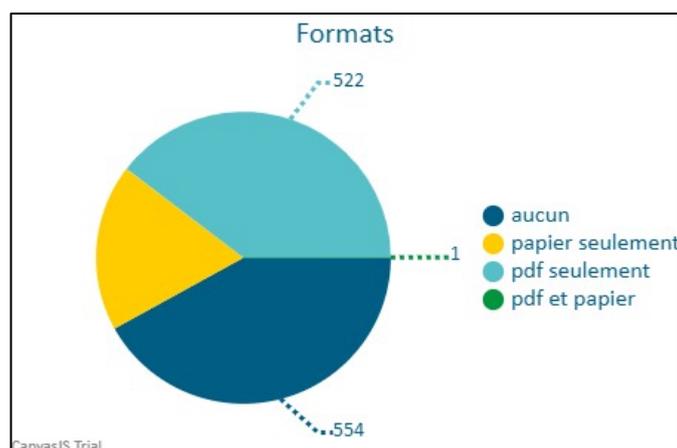
Le service de reprographie propose l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon et assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires. Il adapte également des ouvrages de lecture dans un format agrandi. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

Jeunes concernés

En 2024, 223 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 17 de plus qu'en 2023, ce qui représente une augmentation de 8,25 %.

Activité chiffrée

	2022	2023	2024
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires	210	206	223
Nombre de manuels scolaires produits	1443	1246	1321
Agrandis papier	281	280	244
Agrandis numériques	1162	966	1076
Agrandis papier %	19.47	22.47	18.47
Agrandis numériques %	80.53	77.53	81.45



Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques (82%), que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant familiarisés de plus en plus tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes primaires.

302 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2024.

Dont 187 livres ont été produits en caractère agrandis papiers :

- 116 livres en transcription (représentant plus de 13 000 pages)
- 71 ouvrages en reprographie (qui représente 10 800 pages)
- 115 en livre numérique (dont 69 livres Numérique Format PDF, 39 livres au format Braille numérique (odt, docx, txt): 3, et 7 Epub.

Le format epub, supposé devenir un format pivot permettant de multiplier les types d'adaptation, et ainsi de mieux répondre aux besoins des enfants, reste actuellement peu sollicité.

81 ouvrages de littérature en braille ont été produits en 2024. Dont 39 en braille numérique.

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES PHYSIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- **3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels**

LA BIBLIOTHEQUE

Composition du fonds et nombre de prêts en 2024 (hors manuels scolaires)

	Littérature adaptée	Livres tactiles	Multimédias	Jeux adaptés
Fonds	5.620 (+7.8%)	339 (+9.3%)	85 (stable)	73
Prêts 2024	536 (-8.3%)	130 (+ 41.3%)	6 (-25%)	103 (+17.4%)

Livres tactiles

Mme Carrier-Panelatti poursuit la production en fonction des attentes des utilisateurs.

Les livres tactiles sont empruntés pour des activités de loisirs (lecture et découverte du tactile) et des activités pédagogiques.

L'intégration d'un QR code donnant l'accès à l'audio est systématisée pour chaque nouvel ouvrage ajouté dans le fonds et intégré aux anciens ouvrages.

Les prêts longs sont privilégiés en raison des difficultés rencontrées avec les bureaux de Poste (refus de colis affranchis en cécogramme dans certaines communes).

Livres multimédias (Benjamin médias)

Ces livres, donnés par l'éditeur, sont peu demandés. Ils s'adressent à des enfants de moins de 6 ans et concernent de ce fait peu de jeunes suivis par le CTRDV. Poursuite des dons à des services partenaires (SIAAM – Crèche Pepilou – CAMSP – IJA Loos les Lille – ERHR...) qui ont un public adapté à ces ouvrages.

LA LUDOTHEQUE

Le nombre de prêts de jeux adaptés est en augmentation de 17.3% par rapport à 2023.

Les ergothérapeutes du service en empruntent régulièrement pour leurs prises en charge.

Les jeux sont également empruntés pour les formations qui ont lieu au CTRDV.

Les jeux sont souvent empruntés par des professionnels qui font l'intermédiaire avec les familles car l'expédition des jeux par la Poste n'est pas toujours facile pour les familles qui se trouvent confrontées à des refus des postiers de prendre les envois en cécogramme (par méconnaissance du fonctionnement).

Le développement de la ludothèque se poursuit avec de nouvelles adaptations. Il y a actuellement 73 jeux adaptés enregistrés dans le catalogue de la ludothèque plus 5 en cours d'adaptation.

Le groupe de travail « Ludothèque de jeux adaptés » a fonctionné avec des professionnelles du CTRDV (la responsable de la ludothèque, une transcriptrice braille, deux ergothérapeutes) et une maman jusqu'en septembre 2024 qui a ensuite quitté le groupe en raison de son déménagement. Au-delà de ce groupe, les familles et les professionnels du CTRDV peuvent alimenter la réflexion ponctuellement.

Les missions de ce groupe sont :

- Réflexion autour du choix des acquisitions en mutualisant les expériences (familles) et compétences (pros)
- Echanges autour des besoins des jeunes (loisir, rééducation, pédagogique...)
- Réflexion sur les adaptations à réaliser pour chaque jeu acheté
- Réalisation des adaptations
- Tests des jeux adaptés et modifications des adaptations si besoin
- Communication autour de la ludothèque adaptée
- Identification des partenaires (ludothèques, commerces, associations...)

La chargée de mission de l'ANPEA a mis en place un groupe framalist qui instaure un travail d'équipe entre les ludothécaires de centres DV en France, afin de créer une dynamique de groupe pour ces professionnels souvent « isolés » dans les services.

Ce groupe permet un travail collaboratif qui enrichit les pratiques.

Le groupe est actuellement composé de 12 ludothécaires et démarre doucement.

MALLES CNL

En 2024, le CTRDV, avec l'appui de la chargée de mission de l'ANPEA et le concours de la documentaliste de l'ERHR, le projet « Des malles pour un accès à la lecture pour tous » financé par le CNL et la FGPEP a été finalisé.

Ce projet, co-porté historiquement avec Une souris-verte aurait dû aboutir en mars 2020. La crise COVID a freiné la mise en œuvre concrète de ces malles itinérante.

En 2024, nous avons donc repris le projet :

- Etude du projet initial
- Inventaire des ouvrages et outils achetés / perdus / dans le fonds
- Réflexion sur le réalisable
- Proposition d'une variante du projet en version allégée avec prévision de mise en place courant 2025.

En 2024, enregistrement de 42 documents dans la base de données de l'ERHR avec 11 prêts réalisés.

LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PEDAGOGIQUES ADAPTES)

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels.

Le RECOP est donc la mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Activité chiffrée RECOP 2024

- **Nombre de prêts** : 100 prêts (+8.7%) dans le réseau SARADV - 45 bénéficiaires concernés (-15%)
- **Emprunteurs** : ce sont en majorité des professeurs et des enseignants spécialisés mais aussi des parents et des professionnels de la déficience visuelle.
- **Fonds** : Plus de 120 maquettes tactiles (+29%)
Thèmes des maquettes les plus sorties :
 - Mathématiques : 32 prêts dont le théorème de Pythagore (sorti 7 fois)
 - Histoire-Géo : 28 prêts dont les globes sensoriels (sortis 6 fois)
 - Les maquettes sortent en priorité pour un travail pédagogique sur une notion.
 - Les maquettes sortent également pour des sensibilisations, des formations professionnelles.
- **Evolution 2024** : L'équipe a travaillé cette année sur les mathématiques et la vie intime.
 - Création d'une mallette maths pour les CP/ CE1 en prêt sur toute l'année. Les outils répondent au programme de l'Education nationale pour toute l'année des CP/CE1.
 - Achats d'outils mathématiques et constructions de maquettes.
 - Achats d'une mallette "Vie Intime et sexualité", de poupées sexuées, etc.
- **Travail sur des appels à projet** pour continuer de financer RECOP sur le long terme. Une demande de subvention sur 4 ans va notamment être déposée auprès de la fondation Cérés. Une demande est faite également auprès de la FAF pour le financement de 2 malles maths.



Projet de création et de diffusion d'une « tablette inversée »

L'association espagnole " la ONCE " propose une tablette " à picots " à ses bénéficiaires déficients visuels (nom donné par opposition à la tablette " à cuvettes " car elle permet d'écrire dans le sens de lecture de gauche à droite) mais ne la commercialise pas au-delà de ses frontières.

Cet outil présente plusieurs intérêts pour les utilisateurs : il est léger, facilement manipulable, permet une prise de notes rapide en braille... (l'équivalent pour une personne voyante d'écrire avec un stylo sur un papier volant).

A partir de ces éléments, une transcriptrice du CTRDV s'est rapproché d'un technicien 3D avec qui nous collaborons dans le cadre de la création d'objets pour le RECOP, afin de développer et améliorer ce concept de tablette à picots que nous appelons « tablette inversée ».

Nous projetons que toute personne déficiente visuelle brailleuse (environ 200 000 personnes) dès l'apprentissage du braille et jusqu'à l'accès au numérique et au-delà pourrait en avoir un usage quotidien ou ponctuel.

Cette tablette inversée intéresserait également toute personne qui accompagne une personne déficiente visuelle brailleuse (transcripteur, enseignant, AESH, parents, éducateur, ergothérapeute, documentaliste, ...) ou qui a besoin ponctuellement d'écrire un texte court en braille sur feuille volante.

Ce projet a pour objectif de produire en 2500 exemplaires et diffuser gratuitement cette tablette auprès du public concerné.

On compte aujourd'hui en France près de 1,7 million atteintes d'un trouble de la vision dont 207 000 personnes aveugles (pas de perception de la lumière) et malvoyantes profondes (vision résiduelle limitée à la distinction des silhouettes).

Ce sont ces personnes qui sont potentiellement utilisatrices du braille, de l'entrée à l'école à la personne vieillissante.

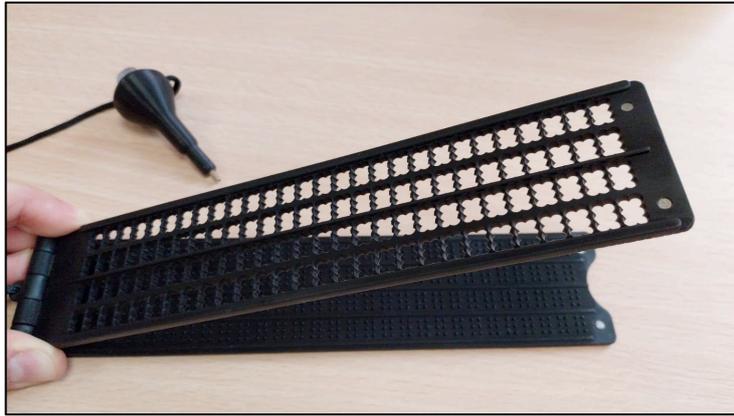
Ces personnes disposent aujourd'hui de deux outils :

- la machine à écrire " Perkins " : c'est une machine volumineuse, lourde, difficilement transportable.
- la tablette " à cuvettes " : une planche avec des cellules braille creusées, qui permet d'emboîser le braille par perforation partielle du papier. La contrainte de cette tablette oblige l'utilisateur à écrire en miroir, de droite à gauche.

Il s'agit dès lors d'imaginer un outil plus maniable et facile d'utilisation pour toutes les personnes brailleuses.

- permettre l'entrée dans l'écriture de manière simple et manuelle
- proposer un outil maniable, léger, solide et facilement transportable
- faciliter la communication et la sensibilisation à travers le braille

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région et de la fondation Cérés. Une enveloppe Soleau a été déposée conjointement entre le CTRDV et le technicien 3D en mai 2024.



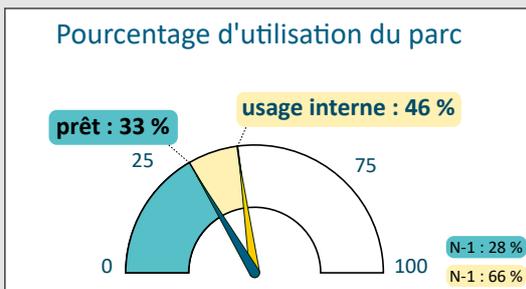
LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

Quelques définitions pour bien comprendre les chiffres :

- **Un prêt** consiste à laisser un ou plusieurs outils à disposition de professionnels ou de familles dans le but de l'essayer ou de remplacer ponctuellement un outil en panne. La durée est variable en fonction des cas et peut aller de quelques jours à plusieurs semaines.
- Lors d'un **usage interne**, le ou les outils restent en possession du personnel du CTRDV à des fins de démonstration, de formation ou tout type d'évènement durant lesquels il est pertinent de les montrer. La durée s'étale sur quelques heures à une journée.
- Une personne **bénéficiaire** peut être un professionnel faisant partie du réseau SARADV ou une famille. Pour un prêt dans une famille c'est l'enfant qui est destinataire mais dans le cadre d'un usage interne il peut s'agir des parents (exemple : formation).

Les représentations graphiques des chiffres clefs sont visibles sur la page suivante. À la suite se trouve une analyse des différents chiffres qui nécessitent une explication approfondie.

Général



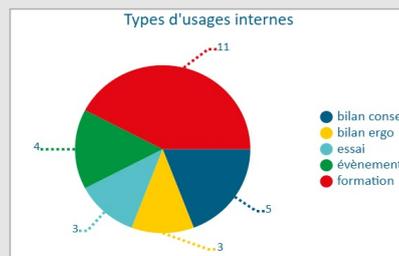
Usages internes

Quantité usages internes
26
(N-1 : 20)

Outils concernés
39
(N-1 : 49)

Total bénéficiaires
119
(N-1 : 160)

Bénéficiaires pro
31
(N-1 : 36)



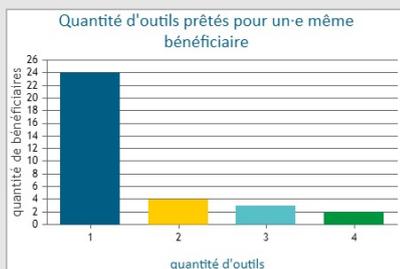
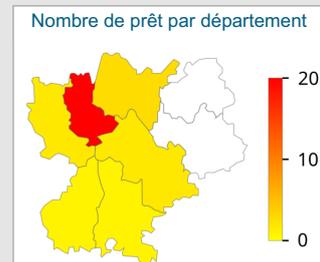
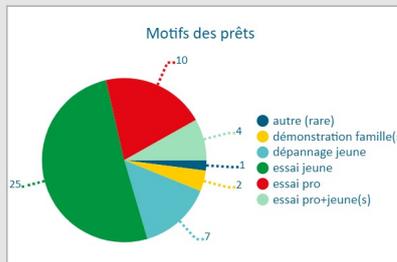
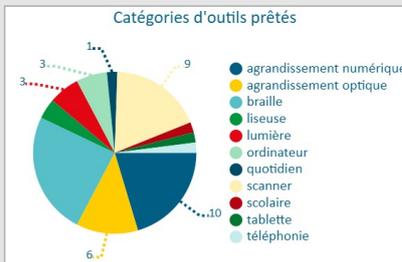
Prêts

Quantité de prêts
49
(N-1 : 39)

Bénéficiaires différents
33
(N-1 : 20)

Outils concernés
28
(N-1 : 21)

Durée médiane de prêt
27 jours
(N-1 : 28)



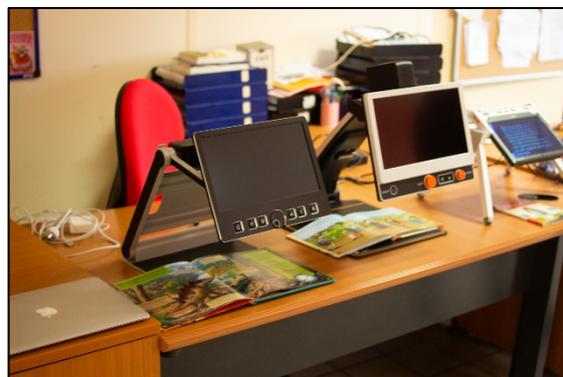
Top 5 des catégories

braille	12
agrandissement numérique	10
scanner	9
agrandissement optique	6
ordinateur	3

Avec 49 prêts d'outils, l'année 2024 se situe sur la valeur médiane (si l'on exclue l'année 2015 de lancement qui n'a compté que deux prêts). Il y a donc une certaine stabilité de l'activité selon cet indicateur. Cela dit la dynamique évolue lorsqu'on analyse plus finement l'activité.

Par exemple, le nombre de bénéficiaires est passé de 20 à 33, de même il y a eu une légère augmentation du nombre d'outils différents par bénéficiaires. Les motifs de prêt sont plutôt équivalents avec toujours la moitié pour des essais de jeunes, mais avec une augmentation des essais de professionnels. C'est-à-dire des professionnels qui prennent du temps pour monter en compétence sur les outils.

La répartition sur les départements montre un repli sur le S3AS du Rhône. Nous savons qu'il est difficile de travailler avec les autres départements car les frais d'envoi sont conséquents pour ces outils coûteux. Nous avons pourtant deux professionnels du CTRDV qui sont délocalisées une journée par semaine dans les S3AS de l'Ain et dans la Drôme et qui peuvent faire la navette. C'est un sujet qui a toujours été d'actualité et qu'il est difficile de surmonter sans financement pour le compenser, or il est difficile de trouver des financements pour cet aspect de l'activité. Au début 2024, un dossier de financement a été rédigé en incluant un pourcentage pour le transport et l'assurance, malheureusement ce dossier n'a pas été retenu.



Toujours concernant les prêts, le pourcentage d'utilisation du parc est passé de 28% à 33%, ce qui indique que davantage d'outils différents ont été prêtés. Cela est en partie lié à l'acquisition de nouveaux outils.

En effet nous avons bénéficié d'un crédit non-reconductible de l'ARS d'un montant de 21k€ qui a servi en premier lieu à financer :

- un bloc-notes braille Bbook
- un SAV de notre page braille Bnote incluant des améliorations
- deux écrans portables essentiels pour l'utilisation d'outils braille en inclusion
- un scanner réglette



Il reste 12k€ sur ce budget qui sont dépensés parcimonieusement, afin de choisir des outils qui répondent à des besoins de terrain. Dans ce but, les enseignants spécialisés de notre réseau SARADV ont été sollicités pour proposer des références d'outils à acheter.

Il y a eu une plus grande demande concernant les scanners, ce qui a mené à l'achat d'un modèle plus récent. Les autres catégories d'outils les plus prêtés ont peu évolué avec en premier tout ce qui concerne l'agrandissement (numérique et optique) et les outils braille ensuite.

Le pourcentage d'utilisation du parc d'outils est passé de 66% à 46% pour les usages internes. Ces usages internes sont au nombre de 26, dont 15 ont été des formations dispensées. L'une de ces formations s'est exportée exceptionnellement au-delà du territoire Rhône-Alpes, auprès du S3AS du Var qui est aussi géré par une association du réseau PEP. Trois de ces formations ont concerné la cité scolaire René Pellet (CSRP) dont les liens de partenariat se sont bien resserrés cette année.

Une présentation des différents outils a aussi été donnée à la DSDEN pour aider ces professionnels à mieux répondre aux demandes qui leur sont faites. Ces échanges ont permis de lancer la mise en place d'un parc d'outils de remplacement à l'Académie pour répondre à l'absence d'outil de travail pour les jeunes en cas de panne.

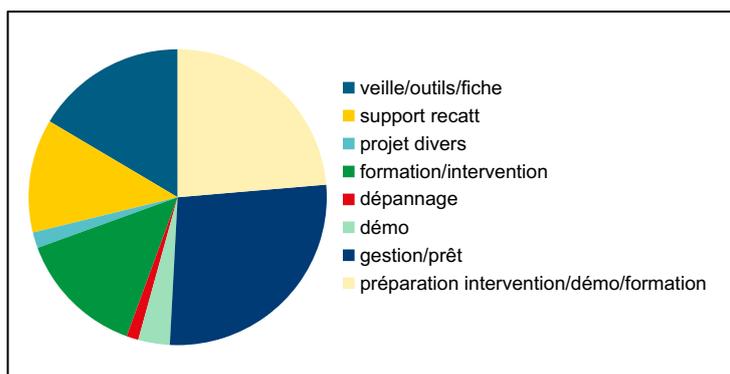
Une session de formation autour de la téléphonie a été organisée en Savoie fin mai et a été ajoutée au catalogue de formation, elle sera à nouveau donnée au moins une fois par an désormais. Cela s'inscrit dans la volonté d'ajouter au catalogue de formation au moins une formation par an.

La baisse de diversité d'outils pour les usages internes révèle une focalisation plus grande sur moins d'outils. C'est cohérent avec une dynamique qui s'installe entre les partenaires comme les S3AS, la DSDEN et le CTRDV, qui émerge des réalités de chacun : il semble plus pertinent et efficace de travailler avec moins d'outils. Bien que nous cherchions à proposer les outils les plus adaptés à chaque situation, le consensus est que multiplier les références d'outils d'une même catégorie ne sert pas nécessairement la qualité d'utilisation des jeunes. En revanche cela force les professionnels à disposer de compétences sur trop d'outils pour pouvoir être suffisamment performants pour accompagner les jeunes, et l'administration de l'Education Nationale, pour des raisons administratives et de SAV, ne peut assurer des délais décents si les demandes sont trop variées. C'est une réflexion toujours en cours entre ces différents partis, notamment sur l'identification du choix des outils qui font consensus.

La quantité de bénéficiaires des usages internes a diminué principalement parce qu'en 2023 il y a eu un événement de l'ensemble du réseau SARADV qui a réuni une centaine de personnes et qui n'a pas eu lieu en 2024. Nous sommes malgré tout passés de 160 à 119 bénéficiaires sans ce gros événement, ce qui est satisfaisant et s'explique notamment par les interventions en groupe effectuées à la CSRP.

En fin d'année scolaire, trois séances ont été réalisées pour accompagner un jeune suivi par le SAAAS du Rhône dans l'apprentissage de son outil braille et l'usage de logiciels comme l'accès aux mails. C'est un besoin qui s'est développé et qui consiste à venir en support des enseignants spécialisés sur des applications spécifiques. Des réflexions sont en cours pour formaliser comment le CTRDV pourrait répondre à ces besoins en partenariat avec les SAAAS.

L'activité de veille a beaucoup porté sur le sujet phare de l'année qui gravite autour des mathématiques pour les brailleuses. C'est un besoin qui est omniprésent en inclusion et qui dispose pourtant de peu de solutions techniques satisfaisantes. Nous faisons partie de groupes d'experts sur ce sujet notamment pour l'application Natbraille et aussi dans le groupe de testeurs d'une application en cours de développement. Nous avons aussi été sollicités par une association qui développe un autre outil permettant de pratiquer les mathématiques. Tous ces outils ont en commun la compréhension des problématiques de l'inclusion scolaire, qui nécessite de pouvoir à la fois travailler en braille et « en noir » pour les voyants. Sur le volet réseau, nous participons aussi aux réunions du groupe fédéral des professionnels du numérique de la fédération des aveugles de France.



Pour finir, le diagramme ci-dessus montre la répartition du temps de travail de l'informaticien en informatique adaptée entre les différents axes des missions et sur l'ensemble de l'année. Cela permet de voir que la gestion des prêts et des outils en général représente un quart du temps de travail. La plus grande part en 2024 concerne cependant la préparation de formations et interventions. C'est cohérent avec la volonté de développer la formation. Les formations étant modulaires et réutilisables, ce temps de conception se reporte peu sur les années suivantes (actualisation des contenus), sauf à créer de nouvelles formations. Cette nouvelle donnée collectée permettra de voir l'évolution de la part des activités comme le support et la veille, qui sont deux activités qui peuvent être concurrentes sur la temporalité : le support demande des réponses immédiates qui sont pourtant alimentées entre autres par la veille qui est une activité de fond qui prend du temps.

DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - LES RESSOURCES NUMERIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA MALLETTTE RESSOURCE – PMB MALLETTTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà. Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères grandis et/ou en relief.

Ces fichiers sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

Nombre de fichiers en lignes : Plus de 3000 fichiers téléchargeables

213 fichiers ont été ajoutés en 2024 dans Mallette Ressources dont 58 en caractères agrandis (une majorité en Luciole), le reste en braille intégral ou numérique.

LES PADLETS

Présentation

Un Padlet est un « mur virtuel » sur lequel on peut afficher du texte et des images mais aussi des extraits sonores, vidéo ou une page Internet.

Afin de diffuser des ressources autour de la déficience visuelle, des Padlets sont élaborés par la documentaliste du CTRDV sur des thématiques spécifiques choisies en fonction des attentes des usagers.

Ce travail se fait en collaboration avec la documentaliste de l'Institut Public Ocens (Nantes) et de la cheffe de projet lecture de l'ANPEA. Les documentalistes des centres de documentation des services pour déficients visuels nationaux sont partenaires des Padlets et peuvent en proposer la consultation via leurs sites internet. Le Padlet sur la ludothèque adaptée est travaillé en collaboration avec les ludothécaires de services pour déficients visuels grâce à la framalyst mise en place en 2024.

Les ressources ainsi mises à disposition sur le site internet du CTRDV sont non exhaustives, actualisées, fiables <https://www.ctrdv.fr/2022/04/20/padlets/>

Les informations qui se trouvent dans les Padlets sont accessibles aussi bien aux personnes en situation de déficience visuelle qu'à toute personne intéressée par la thématique proposée.

L'accessibilité est étudiée au sein du CTRDV avec le groupe « Accessibilité ». Si besoin, un lien est fait avec les développeurs de Padlet.

L'intérêt d'un Padlet est de centraliser des informations qui sont sélectionnées, triées et vérifiées et de les mettre à disposition du public sous une forme attractive et simple. L'accès aux informations renvoyant vers des sites internet est possible en cliquant directement sur le visuel du lien qui permet d'agrémenter le Padlet d'images attractives.

L'outil se voulant collaboratif, toute personne le consultant et souhaitant y apporter des ajouts ou proposer des modifications peut le faire en adressant un mail à la documentaliste du CTRDV.

Nouveauté 2024

En 2024, un nouveau padlet « Ludothèque adaptée » a été mis en ligne afin de compléter les informations diffusées par les 5 Padlets déjà mis en ligne.

- L'audio : lire, s'informer, se repérer dans les outils et les ressources...
- Le numérique : lire, s'informer, s'équiper et télécharger...
- Le braille : lire, s'informer, apprendre et obtenir des documents...
- Les caractères agrandis : lire, s'informer, adapter l'écrit...
- Au service des non et mal-voyants

Chiffres

Les padlets ont été visionnées 2428 fois en 2024, soit une hausse de 26.6% par rapport à 2023.

Le nombre de visiteurs a également bondi de 35.9 %

Pour développer la visibilité

- Optimisation des Réseaux Sociaux et de la diffusion de l'information
 - Faire régulièrement une information sur FB, Instagram, la newsletter
 - Veiller à l'information mise sur le site : article, carroussel...
- Amélioration du Contenu
 - Recueillir les avis des utilisateurs pour comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et ajuster le contenu en conséquence.
 - Diversifier le contenu pour attirer un public plus large.
- Expérience Utilisateur
 - Continuer à travailler avec le groupe Accessibilité du CTRDV et les développeurs de padlet notamment pour l'affichage sur les appareils mobiles.

LA POLICE DE CARACTERES LUCIOLE

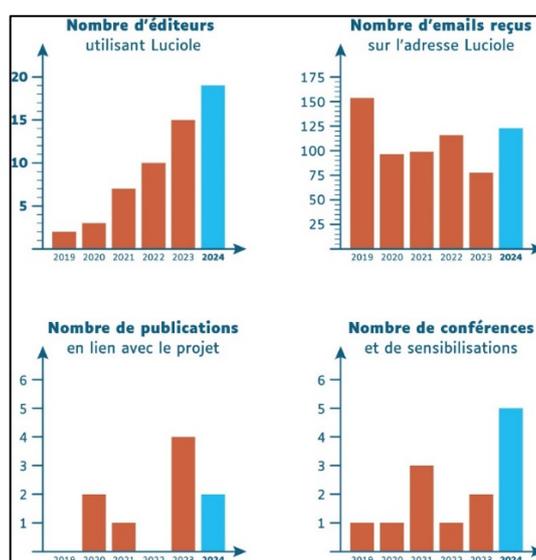
Introduction

Créée en 2019, la police de caractères Luciole s'est affirmée ces dernières années comme le nouveau standard typographique dans le domaine de la déficience visuelle en France.

Il est à présent utilisé par une quinzaine d'éditeurs spécialisés, des institutions de référence et des centaines de professionnels du champ de la déficience visuelle : transcripteurs, enseignants, développeurs, orthoptistes, etc. Le projet a bénéficié d'une large couverture médiatique, de publications régulières, et a été présenté dans le cadre de journées d'étude reconnues. Ce sont aujourd'hui des dizaines de milliers de livres imprimés en Luciole qui améliorent le quotidien des lecteurs malvoyants.

Plus de 500 emails ont été reçus et traités sur l'adresse de contact du site du projet, permettant un accompagnement à grande échelle des familles et professionnels sur les enjeux liés à la lecture mais également une analyse fine des besoins exprimés.

Quelques chiffres



- Éditeurs

Le nombre d'éditeurs utilisant Luciole continue à progresser régulièrement, et 2024 a marqué un cap symbolique puisque plus de 50% des éditeurs spécialisés grands caractères en France l'utilisent à présent. S'il est difficile d'estimer précisément le nombre d'ouvrages imprimés, on devrait toutefois dépasser les 50 000 exemplaires.

En novembre 2024, c'est notamment l'éditeur Benjamins Media, figure importante de l'édition adaptée en France, qui est passé à Luciole pour ses ouvrages.

Luciole a par ailleurs été choisi pour composer le livre jeunesse franco-allemand "Ada & Zangemann" qui aborde la question des logiciels libres. Le livre a été présentée lors de la Journée du Livre Éducatif, le projet soutenu par le fondateur de Framasoft, et en avril 2024 le premier ministre Gabriel Attal a offert le livre aux parlementaires de l'Assemblée parlementaire franco-allemande à Bonn comme exemple de coopération franco-allemande en éducation. Une version numérique du livre (composé avec la version web du Luciole cette fois-ci) a été mise en ligne grâce au soutien de la Direction du numérique du ministère de l'Éducation nationale.

- Courriels

Plus de 500 emails ont été reçus et traités depuis 2019, en comptabilisant uniquement ceux reçus depuis l'adresse de contact du site internet. Fin 2022, les versions Web du Luciole (jusqu'à là accessibles uniquement à la demande) ont été mises en ligne, notamment pour réduire un peu la quantité d'emails.

Le nombre est toutefois reparti à la hausse en 2024, avec une très grande diversité à la fois dans la nature des demandes, et dans le niveau de complexité. Les questions techniques complexes sont presque systématiquement relayées au développeur du projet, M. Bourcellier, pour être en mesure d'apporter une réponse satisfaisante.

- Publications

Deux importantes publications à propos de Luciole en 2024 :

- La première de l'Association francophone des utilisateurs de TeX / LaTeX : ANDRE Jacques, BIDEAULT Patrick, CHUPIN Maxime ; article dans La Lettre GUTenberg numéro 52, pp. 100-108 ; association francophone des utilisateurs de TeX / LaTeX ; avril 2024
DOI : <https://doi.org/10.60028/lettre.vi52.156>
- La seconde dans les Actes de la conférence IFRATH - Handicap 2024 co-organisée par l'Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées (IfraH) et la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fehdra) : 13e conférence de l'IFRATH sur les technologies d'assistance ; des solutions personnalisées pour des besoins spécifiques, pp. 189-192 ; Paris, juin 2024, IFRATH. <https://ifraith.fr/handicap2024/actes/>

Par ailleurs la recherche « Lecture et déficience visuelle en bibliothèque : un tour d'horizon des éditeurs en grands caractères », publiée en 2023 dans le Bulletin des bibliothèques de France, continue à se diffuser largement (près de 700 partages sur le site d'Actualitté, premier média national sur l'édition)

- Conférences et formations

2024 était une année particulièrement chargée, avec 5 conférences ou formations en lien avec Luciole.

L'objectif, comme on le voit dans la liste ci-dessous, est généralement la formation de professionnels, avec une très grande diversité de profils cette année : enseignants, transpositeurs, bibliothécaires, chercheurs.

- Formation Insei : animation de la formation Insei à destination des futurs enseignants spécialisés DV ; travail axé sur l'édition en grands caractères - janvier 2024.
- Formation ANPEA : animation du webinaire « Lecture et édition en grands caractères » - Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles (ANPEA) - mars 2024
- Formation Région Occitanie : animation du webinaire « Lecture pour tous » - Occitanie Livre & Lecture, Pôles Coopération entre bibliothèques et Patrimoine - mars 2024
- 13^e édition de la conférence Handicap 2024 co-organisée par l'Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées (IfraH) et la Fédération pour la recherche sur le handicap et l'autonomie (Fehdra) - juin 2024
- Atelier harmonisation des pratiques et des outils pour l'édition adaptée - Institut National des Jeunes Aveugles (INJA) - décembre 2024

- Autres usages : signalétique et numérique

Le Musée Carnavalet à Paris, l'un des plus importants d'Europe avec plus de 600 000 œuvres conservées, a travaillé ces dernières années l'accessibilité de leurs collections, et propose à présent un parcours accessibilité en Luciole et en braille.

Le site internet de l'Association Valentin Haüy (AVH), l'un des plus consulté de France en lien avec la déficience visuelle, a été entièrement refait en utilisant Luciole, ainsi que le site internet de la ville de Lyon qui attire 7 millions de visiteurs par an.

Développement du projet

Le projet Luciole a bénéficié en juillet 2024 d'un nouveau financement de 28.000 euros sur 3 ans, avec un travail réparti autour de 3 grands axes, eux-mêmes divisés en 3 objectifs.

Cette nouvelle étape de développement a été l'occasion de restructurer l'équipe du projet, avec l'arrivée de nouvelles personnes.

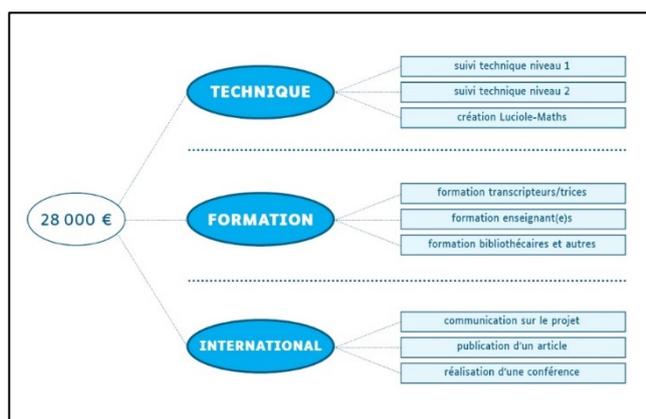
Le suivi et la coordination du projet au fil des années nous ont permis de développer une expertise particulière sur la question de la lecture en grands caractères mais également une meilleure compréhension des besoins des différents professionnels sur cette question.

Outre la nécessité de continuer à assurer un suivi technique de qualité pour le projet, à travers notamment le développement du support mathématique pour les sciences, nous sommes convaincus de la nécessité de mettre l'expertise acquise dans le cadre du projet Luciole au service de la formation des professionnels. Il n'existe aujourd'hui en France quasiment aucune offre de formation sur la question de la lecture en grands caractères. L'immense majorité de l'offre de formation est axée sur le livre tactile et le braille, alors même que cela ne concerne qu'une petite part – environ 10 % – des lecteurs malvoyants.

Luciole est aujourd'hui un outil reconnu et bien identifié en France : plutôt que de poursuivre une communication axée uniquement sur un outil, aussi performant soit-il, il nous semble donc plus pertinent de faire évoluer le projet vers un versant plus large de sensibilisation autour de la lecture en grands caractères. Nous proposons donc 3 grands axes de travail complémentaires sur 3 ans :

- le suivi et développement technique du projet ;
- la création et l'animation d'une offre de formation pour les professionnels ;
- le développement du projet à l'international.

Les coordinateurs du projet se réuniront tous les 6 mois pour des points d'étapes de l'avancée du travail, dont la fin est prévue en juillet 2027.



DIFFUSION ET PARTAGE D'OUTILS - DIFFUSION DE L'INFORMATION

STRATEGIE DE COMMUNICATION

Le groupe communication du CTRDV gère la communication interne et externe du service. Les différents supports de communication du service sont :

- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Le site internet
- Les newsletters
- L'affichage dans le service
- Divers flyers distribués dans le cadre d'événements (journées portes ouvertes, journées interprofessionnelles etc.).

Le groupe se réunit environ une fois par mois pour identifier les actions à mettre en place, les informations à relayer, mais aussi pour faire un bilan des actions menées, analyser les retours (accessibilité, taux de réponses, etc.).

ACTIONS REALISEES EN 2024

- Apport d'une stagiaire en licence info-com pour la publication de plusieurs postes sur les réseaux sociaux, la programmation et les flyers réalisés avec l'équipe.
- Mise à jour de l'accueil 2 sur le site internet suite à divers retours
- Mise en relation avec le groupe accessibilité pour être surs que nos contenus soient le plus accessibles possible (notamment sur le site et les réseaux)
- Formation FALC pour commencer à diffuser une information plus épurée et lisible pour les familles (pas trop d'informations denses)



Présentation du CTRDV

Qui sommes-nous ?

Créé en 2005, le **Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV)** s'inscrit dans l'organisation du dispositif d'**accompagnement des jeunes déficients visuels** en Région Rhône-Alpes. Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes (SARADV).

Il regroupe les ressources spécialisées disponibles au niveau régional, destinées à intervenir en appui des services (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce - SAFEP et Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à Scolarisation - SAAAS) en région Rhône-Alpes, en faveur de l'autonomie des jeunes déficients visuels scolarisés.

Pour qui ?

Le CTRDV s'adresse à tous les **enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans**, concernés par une déficience visuelle, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée inférieure ou égale à 3/10e.

L'équipe

25 salariés assurent les missions du CTRDV
L'équipe se compose de :

- 2 membres de la direction
- 1 secrétaire assistante
- L'équipe mobile: 4 ergothérapeutes et 3 instructrices de locomotion
- 1 informaticien adapté
- Médecin ophtalmologiste
- Orthoptiste
- Une équipe de 11 transcripseurs
- 1 responsable de la bibliothèque adaptée

Les missions du CTRDV

5 grandes orientations

- 1 Compensation du handicap autour de situations singulières**
 - Proposer des interventions de professionnels (bilan-conseil / équipe mobile)
 - Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel (transcription / reprographie / prêt de matériel RECATT, RECOP)
- 2 Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre**
 - Mettre à disposition du matériel adapté (Bibliothèque / Ludothèque / RECATT / RECOP)
 - Mettre à disposition des ressources numériques (mallette ressource / site internet / newsletter / réseaux sociaux)
- 3 Transmission des savoirs et savoir-faire**
 - Communiquer les savoir-faire de façon générique (Formations collectives / formations individuelles)
 - Communiquer les savoirs et savoir-être autour d'une situation singulière (rencontres / entretiens / observations / mises en situation / évaluations / sensibilisation)
- 4 Recherche-action dans le champ de la déficience visuelle**
 - Dans le but de faire évoluer les pratiques professionnelles
- 5 Animation du réseau SARADV**

ACTIVITE CHIFFREE

Newsletters

- Envoi de newsletter régulièrement aux familles et professionnels du réseau SARADV ainsi qu'aux personnes s'inscrivant sur notre site internet.
- La dernière Newsletter de 2024 a été envoyée à 1390 personnes avec un taux d'ouverture traçable de 48.48 % (soit 674 ouvertures estimées).
- 8 Newsletters ont été envoyées sur 2024 (comme en 2023)
- Via le site internet : 38 nouveaux inscrits en 2024

Les destinataires peuvent se désinscrire en un clic, il n'y a pas de risque de réintégrer leur adresse mail par mégarde : la plateforme garde en mémoire les désinscriptions.

Sur Facebook

- Nombre de vues : 3714 (42% de followers, 58% de non-followers)
- Interactions avec le contenu : 410
- Couverture : 5200
- Total des vues de la page sur 2024 : 3714
- Followers : 665 contre 617 en 2023
- Couverture la plus élevée : 619 personnes : Partage d'initiative Yakajouer du 26/12/2024 avec 12 réactions et 3 partages

Sur Instagram

- Couverture : 132 contre 104 en 2023
- Vues : 406 (77.6% de followers et 24.4% de followers)
- Comptes touchés : 134
- Followers : 113 contre 80 en 2023
- Couverture la plus élevée : 123 comptes touchés et 10 interactions pour atelier cirque en familles (Nuits de Fourvière), avec 10 likes, le 7 juin 2024

Sur LinkedIn

- Vues de la page : 304 contre 238 en 2023
- Visiteurs uniques : 140 contre 113 en 2023
- Nombre d'abonnés : 185 contre 119 en 2023
- Taux d'engagement global : 10.29% contre 7.04 % en 2023
- Couverture la plus élevée : 706 impressions, soit un taux d'engagement de 5.38% pour le poste du 15/04/2024 consacré à l'étude "Lecture et déficience visuelle en bibliothèque : un tour d'horizon des éditeurs en grands caractères".

JOURNÉE PORTES OUVERTES 2024

Comme tous les ans au mois de mars, nous avons organisé une journée portes ouvertes, co-portée avec l'ANPEA. Cette journée a eu lieu le 9 mars 2024. Nous avons accueilli 39 visiteurs sur la matinée.

Les PEP 69
la solidarité en action

ctrdv
Centre Technique Régional
pour la Déficience Visuelle

ANPEA
ASSOCIATION NATIONALE DES
PARIENTS D'ENFANTS AVEUGLES

Journée portes ouvertes

SAMEDI 9 MARS 2024 DE 9H A 14H

Parents, enfants, jeunes et professionnels concernés par la déficience visuelle, vous êtes invités à découvrir le CTRDV et l'ANPEA, mais aussi partager et expérimenter autour de nos ateliers et espaces

BRILLE ET BIBLIOTHÈQUE
Livres en caractères agrandis, en braille, multi-adaptations, adaptations numériques, manuels scolaires : à tester et emprunter!

PÉDAGOGIE ADAPTÉE
Venez découvrir et manipuler nos maquettes pédagogiques adaptées!

LUDOTHÈQUE
Testez et découvrez en famille nos jeux adaptés aux déficients visuels

AIDES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES
Découvrez les outils et testez le matériel pour faciliter le quotidien des déficients visuels

LOCOMOTION
Quizz sur la locomotion et technique de guide en extérieur à expérimenter

Et bien d'autres encore, venez nous voir!

Localisation : CTRDV
150 rue du 4 août 1789
69100 Villeurbanne

Coordonnées :
☎ 04 37 43 38 28
✉ ctrdv@lespep69.org

Deux temps forts prévus sur la matinée :

- Témoignages et échanges autour du matériel pédagogique adapté (MPA)
- Un atelier cuisine adapté aux enfants déficients visuels

BUFFET OFFERT ET HORAIRE D'ARRIVÉE LIBRE

Possibilité de garderie sur place à partir de 4 ans

Programme complet de la journée : au verso et en ligne sur notre site web



PARTICIPATION AU CENTENAIRE DES PEP69/ML

A l'occasion du centenaire des PEP69/ML, nous avons proposé courant mai 2024 plusieurs ateliers de sensibilisation au braille et à la déficience visuelle pour un public tout venant.

Ecrire et lire en braille

Organisé à la salle d'exposition de la Maison du Livre, de l'Image et du son (MLIS) à Villeurbanne, le public à partir de 8 ans est venu découvrir l'alphabet Braille, la codification de chaque lettre, pour apprendre à écrire et à lire du braille sous forme de jeu, avec les transcriptrices du CTRDV.

Se déplacer dans le noir - Atelier de sensibilisation au handicap visuel

Organisé dans les locaux de la Maison du Livre, de l'Image et du son (MLIS) à Villeurbanne, le public à partir de 10 ans, accompagné d'une instructrice en locomotion, a appris à se déplacer en situation de basse vision ou cécité, grâce à des lunettes de simulation.

Jouer autrement - jeux de société adaptés

Comment jouer lorsque l'on est atteint d'une déficience visuelle ? C'est l'expérience proposée par le CTRDV à la MLIS pour le public, dès 10 ans.

Gouter dans le noir - Atelier sensibilisation au handicap visuel

Le public dès 12 ans, était invité à un goûter, plongé dans le noir ou la semi-obscurité. Il s'agissait de Découvrir les aliments autrement en mettant en jeu les autres sens que la vue. Une expérience inédite accompagnée de deux ergothérapeutes du CTRDV.

OBJECTIFS 2025 EN MATIERE DE COMMUNICATION

- Installer l'accueil 2 sur le site internet
- Relancer les publications via LinkedIn pour nos formations, nos évènements et nos réalisations
- Faire en sorte qu'il y ai toujours au moins une publication par semaine sur Facebook et Instagram, et une fois toutes les deux semaines sur LinkedIn
- Faire une Newsletter au moins tous les deux mois (l'idéal serait de maintenir 8 par an).
- Faire davantage de flyers à distribuer et de posters pour diffuser notre offre de formation et nos réalisations notamment.
- Rendre les publications plus accessibles notamment avec l'usage du FALC

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE (ACTIONS DE FORMATION)

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- **3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels**

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation des PEP 69/ML, sous la responsabilité de la directrice du développement, Bérengère Dutilleul.

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes. Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association). Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

Une réflexion est en cours concernant l'externalisation ou non du centre de formation.

LA CERTIFICATION QUALIOPi

La certification a été obtenue le 7 décembre 2021 avec aucune non-conformité.

L'audit de surveillance a été mis en œuvre en mars 2023.

L'audit de renouvellement a eu lieu en octobre 2024 avec zéro non-conformité et un renouvellement pour 3 ans avec un audit de surveillance à mi-parcours.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

Le catalogue de formation des PEP69/ML en ligne évolue au fil de l'eau et s'enrichit en cours d'année de nouvelles offres de formation, soit 26 formations différentes.

L'offre de formation est organisée en 4 thématiques :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes
- Évolutions des pratiques

L'offre de formation est disponible sur le site : [http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-
formations/](http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-formations/)

En 2024, intégration au catalogue de 2 formations autour de la VIAS et d'une formation sur la lecture et la malvoyance portée par le CTRDV.

LA TARIFICATION

Le centre ADPEP formation cherche, depuis ces dernières années, à améliorer la qualité de gestion, de communication et pédagogique des sessions de formation qu'il programme. Depuis décembre 2021, l'obtention de la certification Qualiopi atteste et valide ces démarches d'évolution.

Pour pérenniser ces évolutions en conservant une ligne éthique et qualitative nous faisons appel à des fonctions support, d'étayage et de développement qui induisent un coût de fonctionnement qui impacte le coût des sessions de formation.

Aujourd'hui la politique tarifaire du centre de formation ADPEP 69, se construit depuis la rentrée 2022 autour de deux tarifs :

La gratuité pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches.

Un tarif journalier unique pour les professionnels de 80€ par participant et par jour sauf pour certaines formations dont le prix est supérieur en raison du nombre de formateurs, de la durée de la formation ou dans le cas d'intervention extérieure.

EVENEMENT 2024

En 2024, le centre de formation des PEP69/ML a organisé une conférence de Yann Le Bossé sur le pouvoir d'agir.



ACTIONS DE FORMATION PORTÉES PAR LE CTRDV EN 2024 – CATALOGUE LES PEP69/ML

Formation	Nombre de participants	dates
F04 - Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	4 parents	27/03/2024
F07-2024-Autonomie dans les déplacements : compensation et techniques de locomotion	6 stagiaires : 3 parents et 3 professionnels	16/02/2024
F08-PACK Initiation à la Déficience Visuelle approche théorique et pratique	11 professionnels	8/04/2024
F08-PACK Initiation à la Déficience Visuelle approche théorique et pratique	10 stagiaires : 2 parents et 10 professionnels	8/10/2024
F06-2024-Déplacements et vie quotidienne : accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	5 stagiaires : 4 professionnels et 1 parents	10/04/2024
F06-2024-Déplacements et vie quotidienne : accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	2 stagiaires : 1 parent et 1 professionnel	09/10/2024
F09.1-2024 - Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes déficients visuels	2 professionnels	6/11/2024
F10-2024 - Braille intégral en e-learning	17 stagiaires : 9 parents et 8 professionnels	29/04/2024
F32-2024 Découverte du bloc-notes braille « Esytime » et "Bbook" d'Eurobraille	5 stagiaires : 3 parents et 2 professionnels	15/10/2024
F32-2024 Découverte du bloc-notes braille « Esytime » et "Bbook" d'Eurobraille	3 stagiaires : 1 parent et 2 professionnels	22/10/2024
Outils de compensation de la déficience visuelle - Toulon	14 professionnels	13/11/2024

Au total, 79 personnes ont été formées en 2024, soit 17 personnes de plus qu'en 2023. 24 parents et 55 professionnels, dont 14 membres d'une même équipe en intra dans leurs locaux à Toulon.



ACTIONS DE FORMATION HORS CATALOGUE

Deux actions de formation hors catalogue ont été portées par le CTRDV en 2024 :

- Formation pour IDV les Primevères
Intitulé : Les aides technologiques pour les brailleuses avec focus sur la plage braille Bnote
 - Date : 26 novembre 2024 de 14H à 17H
 - Lieu : dans les locaux de l'IDV
 - Stagiaires : groupe de 6 personnes
- Formation FISAF à destination des futurs transcritteurs-adaptateurs de documents dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CTRDV : Adaptations graphiques avec la suite
Dans nos locaux : 10 personnes formées

Au total, les formations du CTRDV au catalogue et hors catalogue ont permis de former 95 personnes, 24 parents et 71 professionnels.

PARTENARIAT

Le Faculté de Psychologie et Sciences de l'Éducation (FAPSE) de l'Université de Genève a lancé un tout nouveau cours en ligne : **Handicap visuel : comprendre et agir pour l'inclusion**

Quels sont les principaux effets du handicap visuel tout au long de la vie ? Quelles solutions concrètes pour agir en faveur de l'inclusion ? Ce MOOC (Massive Open Online Course), est un apport de connaissances à la fois théoriques et pratiques pour mieux comprendre les caractéristiques du handicap visuel et agir pour l'inclusion.

Lien pour s'inscrire : <https://www.coursera.org/learn/handicap-visuel>

De nouveaux contenus pédagogiques sont accompagnés d'exemples concrets, tout en mettant en lumière les expertes et experts de Suisse et de France. Le contenu pédagogique s'appuie également sur de nombreuses ressources et témoignages vidéo de personnes aveugles ou malvoyantes ainsi que de leurs proches. Ce cours en ligne est totalement gratuit, d'une durée et d'une temporalité limitée avec une alternance de vidéos, quiz, exercices et travaux dans un format court (5 à 15 min par séquence).

L'intégralité du contenu est librement accessible grâce à une simple inscription sur Coursera, seule la certification, elle-même facultative, est payante.

Toutes les vidéos de cours sont également disponibles librement sur la chaîne youtube, pour permettre un accès à tous : https://www.youtube.com/playlist?list=PLnZcy8OmLJ2w46NqmKnCRf_ekcWbyY0g3

Le CTRDV est partenaire de cette initiative.

RECHERCHE ACTIONS DANS LE CHAMP DE LA DEFICIENCE VISUELLE

Principe, objectifs et actions de recherche au CTRDV

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTRDV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTRDV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTRDV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches actions

PARTICIPATION DU CTRDV A DES CONGRES SCIENTIFIQUES

L'ingénieure de recherche du CTRDV est intervenue dans plusieurs congrès en 2024.

Toutes les communications orales de cette année portaient sur le trouble neurovisuel dans la déficience visuelle.

- Participation en visio au symposium du Cenop lors de la journée des troubles neurovisuels, organisé au Canada (mai 2024).
- Participation au congrès de l'association « les yeux dans la tête » (Sylvie Chokron) à Paris lors de la 2ème journée sur les troubles neurovisuels (Mai 2024).

Symposium 2024

Les troubles neurovisuels

Connaître - Dépister - Évaluer - Intervenir

Centre de formation CENOP
Événement virtuel - 3 mai 2024
LOTA

HORAIRE DES CONFÉRENCES

8 h 30
(14 h 30)

Mot de bienvenue • **Francine Lussier**
Neuropsychologue, Directrice des activités cliniques et scientifiques au Centre de formation CENOP, Professeure associée au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

Présentation du trouble neurovisuel • **Céline Pousson**
Orthoptiste, Département d'ophtalmologie du Centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) CIUSSS MCG

9 h 00
(15 h 00)

Troubles neurovisuels : vers une sémiologie • **Céline Pérez Guillaumet**
Neuropsychologue, Service de neurologie de l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc à Lyon et Cheffe de projets scientifiques au sein de l'association "Les yeux dans la tête"

9 h 55
(15 h 55)

Dépistage des troubles neurovisuels • **Sophie Allard**
Psychiatrice, formatrice et coordonnatrice de l'association "Les yeux dans la tête"

10 h 45 (16 h 45) PAUSE

11 h 00
(17 h 00)

Évaluation des troubles neurovisuels

- **Stéphanie Blanc**
Orthoptiste, présidente et directrice scientifique de l'UNOV (Union Nationale pour l'Orthoptie et la Vision)
- **Amélie de Villèle**
Orthoptiste, Service Référént des Troubles d'Apprentissage de l'hôpital Bicêtre à Paris et au sein de l'hôpital Beclère

12 h 00 (18 h 00) PAUSE REPAS

13 h 00
(19 h 00)

Quand le trouble ophtalmologique cache le trouble neurovisuel • **Hind Drissi**
Orthoptiste, ingénieure de recherche au centre technique régional pour la déficience visuelle (CTRDV)

14 h 00
(20 h 00)

Impact des troubles neurovisuels dans les apprentissages • **Michèle Mazeau**
Médecin, neuropsychologue, autrice et formatrice

15 h 00 (21 h 00) PAUSE

15 h 15
(21 h 15)

Diagnostic différentiel TND et TNV • **Antoine Tanet**
Neuropsychologue, directeur de la pédagogie d'Octopus

16 h 10
(21 h 10)

Clôture de la journée Troubles neurovisuels • **Annie Stipanovic**
Neuropsychologue, Professeure agrégée, Directrice de département, département de psychologie Université du Québec à Trois-Rivières

0 h 00/HAE (3 h 00/HREC)

PUBLICATION

Hind Drissi, ingénieure de recherche au CTRDV a soutenu sa thèse de doctorat en neurosciences intitulée « Déficiences de la perception visuo-spatiale élémentaire dans les atteintes neuro-développementales, sensorielles ou motrices » le 3 décembre 2024.

Cette thèse a été préparée au sein de l'équipe Trajectoire du Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (CRNL). Le CTRDV a contribué également à faciliter la passation de certaines épreuves auprès d'un public déficient visuel. Courant 2025, une rencontre entre la direction du CTRDV et Laure Pisella, chercheuse au sein de l'équipe Trajectoire de l'INSERM, en présence de Hind Drissi permettra d'envisager de nouvelles collaborations autour de la recherche.

RECHERCHE EN COURS

La Ouicanne

Le CTRDV s'est engagé dans une recherche action autour de l'introduction d'un nouveau modèle de canne blanche, déjà utilisé chez l'adulte, dans l'apprentissage de la locomotion chez l'enfant et l'adolescent. A quel stade du développement psychomoteur peut-on commencer à utiliser cet outil ? Quelle est la progression à adopter ? Quel sont les bénéfices dans l'usage au quotidien ? Comment peut-on diffuser cette technique dans les structures prenant en charge les enfants déficients visuels ?

L'objectif de la recherche est de déterminer si ce nouvel outil peut faciliter et accélérer la maîtrise de la canne blanche chez l'enfant en rendant son usage musculairement moins contraignant.



La recherche action prend appui sur l'utilisation de l'outil vidéo, sur une réflexion pédagogique pour accompagner l'introduction de ce nouvel outil, et sur une diffusion auprès d'une vingtaine de jeunes déficients visuels de Rhône-Alpes pour avoir un échantillon suffisamment représentatif, puis une diffusion plus large auprès des jeunes de la région.

L'outil développé en collaboration avec la chaire Handicap et Technologie et l'Association Innovation pour la Mobilité des Déficiants Visuels est décrit sur la page web <https://www.imdv.org/ouicanne>. Cette recherche est financée par la fondation Cérés à hauteur de 85000 euros sur trois ans.

État des avancées du projet en 2024

Janvier 2024

- Élaboration du rétroplanning avec Mme Hind Drissi ingénieure de recherche du CTRDV.
- Relecture et correction du rétroplanning par M. René Farcy, co-responsable de la recherche Projet Ouicanne et chercheur au CNRS de Paris-Saclay.
- Réception des kits Ouicanne pour les instructeurs de locomotion : - 4 kits au total : 2 pour les jeunes enfants et 2 pour les plus grands.

Mars 2024

- Formation d'un groupe de jeunes déficients visuels pour constituer un échantillon de testeurs.
- Objectif initial : évaluer 10 jeunes pour en sélectionner 7, répondant aux critères suivants :
- Âge minimum de 6 ans
- Premières expériences en locomotion et utilisation actuelle d'une canne - -Curiosité et motivation pour tester un nouvel outil sur plusieurs séances, avec accord pour être filmés
- Présentation du projet Ouicanne aux familles et signature des autorisations parentales pour le tournage des séances.

Février 2024

- Démonstration et essai de l’outil Ouicanne auprès de trois collègues instructeurs de locomotion.

Avril 2024

- Les 3 et 4 avril, venue de René Farcy au CTRDV pour des essais de la Ouicanne auprès de l’échantillon de jeunes déficients visuels.
- Sélection définitive des 7 jeunes testeurs.

Mai - Juin 2024

- Analyse des enregistrements des tests pour identifier plusieurs critères :
 - Posture et tenue de la canne
 - Balayage
 - Sécurité
 - Vitesse de déplacement,
 - etc.
- Élaboration d’un trajet type pour chaque niveau de testeur.
- Réflexion sur l’évolution de la Ouicanne en tant qu’outil d’apprentissage pour les jeunes débutants en locomotion (moins de 6 ans).
- Commande d’un premier prototype de la Ouicanne Évolution, ajustable en taille pour s’adapter aux jeunes enfants, afin de leur permettre de développer les prérequis nécessaires à l’utilisation d’une canne.
- Rencontre avec deux collègues de la région parisienne pour échanger sur leur expérience d’utilisation de la Ouicanne avec un public similaire.

Septembre - Octobre 2024

- Organisation des créneaux de séances de locomotion pour débiter les tests en novembre 2024 - janvier 2025.

Novembre 2024 à Janvier 2025

- Déroulement des tests auprès des 7 jeunes testeurs :
 - filmer 4 séances de locomotion par jeune.
 - Comparaison entre l’utilisation de leur canne habituelle et de la Ouicanne sur un trajet similaire.
- Séances encadrées par leur instructeur de locomotion référent et moi-même.
- Résultats et retours des jeunes :
 - Les 7 testeurs ont souhaité s’équiper de la Ouicanne pour un usage quotidien.
 - Commande des 7 Ouicanne prévue au premier trimestre 2025.
 - Remise des outils en présence des familles, avec signature d’un document rappelant les conditions de prêt.

Perspectives début 2025

- Fin des tests du premier groupe et formation d’un nouveau groupe de 7 jeunes testeurs.
- Acquisition de 4 Ouicanne Évolution au premier trimestre 2025 pour les utiliser avec certains jeunes du deuxième groupe de testeurs.

Adaptations et ajustements du projet

Plusieurs modifications ont dû être apportées par rapport au rétro-planning initial :

- Retard dans les tests d’utilisateurs
 - Absence prolongée en 2024 de l’institutrice de locomotion porteuse du projet pour raison médicale.

- Difficulté à planifier des séances supplémentaires en raison de la disponibilité limitée des parents pour libérer les jeunes.
- Modification des trajets de test
 - L’environnement initialement prévu pour les tests n’a pas toujours été accessible.
 - Les tests ont été réalisés au domicile des jeunes ou à proximité de leur école. 3
- Introduction de la Ouicanne Évolution :
 - Face aux observations faites lors des tests, il est apparu pertinent d’intégrer la Ouicanne Évolution dans la recherche.
 - Ce nouvel outil pourrait remplacer la pré-canne pour les jeunes débutants en locomotion.

L’année 2024 a permis de poser des bases solides pour l’expérimentation de la Ouicanne auprès d’un premier groupe de jeunes déficients visuels. Malgré quelques retards, les tests réalisés ont confirmé l’intérêt de cet outil, au point que tous les testeurs ont exprimé le souhait de l’adopter. L’introduction de la Ouicanne Évolution ouvre également de nouvelles perspectives pour les plus jeunes. L’année 2025 permettra de poursuivre cette expérimentation avec un deuxième groupe de testeurs, tout en intégrant les évolutions observées et les ajustements nécessaires.

ANIMATION DU RÉSEAU SARADV

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- **3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels**

HISTORIQUE DU SARADV

Les premiers travaux autour de la construction du réseau ont débuté en 2003 / 2004 avec une réflexion sur l’évolution souhaitée sur le plan régional du Centre d’adaptation pour déficients visuels (CADV). Cette réflexion prend appui sur une demande de la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) et des Directions Départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS), et un fort investissement de l’Association Nationale des parents d’enfants aveugles (ANPEA). Avec un accompagnement initial mis en œuvre par le CREAI Rhône-Alpes, et un passage en Comité régional d’organisation sociale et médico-sociale (CROSMS), le réseau est créé en 2005 dans tous les départements sauf dans le département de la Loire (où un Services d’aide à l’acquisition de l’autonomie et à la scolarisation (S3AS) était déjà présent depuis 2003).

Le rôle de directeur technique du réseau a été assuré par Jean-Marc Dumont lors de l’installation du projet sur les différents territoires. La DDASS de l’Isère de l’époque était réticente à valider la création d’un service DV en Isère (difficultés liées à la capacité de gestion des PEP 38). L’accord a toutefois été donné si PEP SRA portait les services sur Drôme Ardèche et sur l’Isère. Le CTRDV a été créé en mars 2005.

La montée en puissance du réseau s’est accompagnée de quelques tensions entre les différents acteurs (en particulier autour des métiers rares au sein des équipes, et des rôles, fonctions et articulations entre les professionnels), nécessitant de mettre en place des outils et instances de régulation. Le rapport "Dilatons les pupilles", rédigé par Francis Feuvrier à la demande de la présidente de l’URPEP RA, a été présenté lors du CA du 13 janvier 2010. Proposant différentes évolutions générales possibles de l’URPEP et des coopérations entre ses membres, il comprend des recommandations portant sur la mise en œuvre d’une charte de fonctionnement du réseau SARADV.

Après plusieurs mois de travaux, la convention SARADV est signée le 8 juillet 2011 par l’ensemble des associations concernées. Elle repose sur une comitologie qui mobilise à la fois des représentants de l’URPEP, et des partenaires (Agence Régionale de Santé (ARS) et Éducation nationale (EN)) sur le plan politique et stratégique, et l’ensemble des directions des S3AS, Centre d’action médico-sociale précoce (CAMSP) et Centre technique régional pour la déficience visuelle (CTR DV) sur le plan opérationnel. Elle précise les règles de fonctionnement du réseau, et a été progressivement mise en œuvre dans un contexte globalement apaisé.

Progressivement, les S3AS ont élargi leurs agréments avec une extension d'accompagnement des jeunes enfants de 0 à 3 ans en se transformant en SAFEP-S3AS (SAFEP : Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce).

A partir de 2012, le comptage de l'activité des différents S3AS était négocié dans les CPOM de chaque association départementale et territoriale.

Au fil des années, l'investissement de l'instance politique se réduit pour différentes raisons :

- Des tensions vécues en parallèle au sein de l'URPEP sur d'autres questions,
- Un désinvestissement conjoncturel de l'ANPEA lié à des évolutions internes et à un repositionnement de cette association parentale,
- Un regard distancié des partenaires ARS et EN, considérant que l'accompagnement à la scolarisation des élèves DV n'est pas une question qui pose un problème,
- Un réseau qui trouve ses modalités de fonctionnement, qui propose des accompagnements ajustés sur le terrain, et qui ne ressent pas le besoin de solliciter l'instance politique.

Plusieurs chantiers sont engagés et participent à la structuration du réseau. L'outil Médiatteam par exemple, mis en œuvre par l'URPEP pour la gestion des dossiers informatisés des usagers, a participé à la structuration de la réflexion inter S3AS. Les équipes gagnent en expérience, en expertise, les pratiques évoluent progressivement.

En février 2018, sous l'impulsion du GTRR, des évolutions et ajustements du fonctionnement sont proposées et une nouvelle version de la convention est mise en place. C'est la version actuellement en vigueur.

BILAN DU RESEAU SARADV

20 ans après la création du réseau, les attentes des familles changent. Les pratiques des professionnels évoluent. Les articulations avec l'Éducation Nationale prennent de nouvelles formes. Alors que le réseau accompagnait en 2007 près de 390 jeunes, sans gestion de liste d'attente, il en accompagne, début 2024, 434, avec 67 jeunes en liste

L'animation du réseau nécessite peut-être une nouvelle dynamique.

A la demande du GTRR, le CA de l'ARPEP du 29 janvier 2025 propose d'engager une réflexion générale pour faire le bilan du 20 ans de fonctionnement et dessiner les nouvelles perspectives du réseau.

Une note de cadrage est rédigée par un groupe de travail mandaté par le CA, définissant des axes possibles d'intérêt et de développement pour le SARADV :

- La couverture des besoins des jeunes adultes sur le territoire,
- L'articulation avec les actions de la FIDEV,
- L'articulation avec les services hospitaliers,
- Les réponses à apporter aux jeunes concernés par des Troubles Neuro-visuels,
- La dimension régionale incluant l'Auvergne ou pas dans l'évolution du réseau,
- La couverture des besoins liés à la scolarisation (le nombre d'enseignants nécessaire sur les territoires et leurs modalités d'intervention),
- Le partenariat avec la CSRP confortant son rôle d'établissement démonstrateur inclusif pouvant accueillir des accueils de stages intensifs braille,
- La consolidation des fonctions ressources du CTRDV et du CAMSP DS
- L'organisation et l'optimisation de la fonction « transcription adaptation de documents » pour tous les publics,
- Les besoins en métiers rares, la répartition sur le territoire et les fonctions ressources spécifiques,
- L'impact des évolutions technologiques.

Le préalable sera de proposer la tenue d'un comité de pilotage de manière à entendre ce qu'en disent les différents membres partenaires : l'ARS, l'EN et l'ANPEA.

Ce travail, prévu sur 6 mois, pourrait être accompagné par le CREAI Auvergne Rhône-Alpes (dans la continuité de l'accompagnement mis en œuvre à la création du réseau).

DATES DE GTRR EN 2024

Le GTRR s'est tenu 4 fois en 2024 : 14 février ; 20 juin, 27 septembre et 19 novembre.

JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DU 19 NOVEMBRE 2024

Cette journée a rassemblé 106 professionnels du réseau SARADV.

Lors de ses travaux de juin 2024, et afin de renforcer la dynamique du SARADV, le GTRR s'est engagé à porter 2 projets ERASMUS Mobilité professionnelle (en 2025 et en 2027).

La journée interprofessionnelle du 19/11/2024 a été l'occasion pour les professionnels de réfléchir et coconstruire des projets possibles de mobilité.

La journée a été construite avec l'appui de Dorian Bord, chargé de mission aux PEP69/ML, en charge de la mobilité internationale. Elle s'est déroulée à la Mairie Annexe de Vaulx-en-Velin.



150 rue du 4 août - 1769
69100 Vaulx-en-Verin
01 37 03 38 28
ctrdrv@lecarpele.org
www.ctrdv.fr
https://www.tarabonk.com
/CTSDV
81CRdvF6aE9

Journée interpro SARADV du 19 novembre 2024

Contexte et thématique :
Lors de ses travaux de juin 2024, et afin de renforcer la dynamique du SARADV, le GTRR s'est engagé à porter 2 projets ERASMUS Mobilité professionnelle (en 2025 et en 2027).
La journée interprofessionnelle du 19/11/2024 sera l'occasion pour les professionnels de réfléchir et coconstruire des projets possibles de mobilité.

Une table de docs sera proposée par **Audé DELAVERNE**, documentaliste de l'ERH (l'équipe "Régis-Harcicop-Rares") sur la thématique de la journée.

Programme

9h30 : Accueil

10h00 : Début des travaux

- **Présentation :**
ERASMUS : modalités / objectifs de la mobilité professionnelle par **Dorian BORD** (chargé de mission mobilité internationale et activités bénévoles);
- **Présentation** Disabilities par **Dorian BORD**
- **Présentation** école inclusive L'INAS

11h30 : Travail en sous-groupes pluri sur le choix d'une thématique de mobilité

12h30 : Repas
Chaque service gère ses plateaux repas mais le repas est pris sur place.
Desserts partagés, chaque service apporte un dessert.

13h00 : Pause méridienne

13h30 : Reprise des travaux en sous-groupes pluri et enrichissement des projets travaillés le matin

16h00 : Fin de la journée

Pour vous inscrire, utilisez le formulaire sur Google Sheet : <https://docs.google.com/spreadsheets/d/1evusM1u3mnikZGax0RUU1-Ud1G727coiQ4Krdy1l5eGQ/edit?usp=sharing>

SARADV – Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle



TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Le CTRDV dans les réseaux

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Nous renforçons nos actions visant à davantage d'implication des familles et de collaboration entre les équipes et les familles.

Depuis 2022, nous avons élargi nos collaborations avec deux laboratoires de recherche. Une nouvelle étude sur la Ouïcenne s'est engagée en 2024 et sur le dé des émotions en 2025.

Une nouvelle collaboration avec le centre de référence des apprentissages (ESCALE) au bénéfice des jeunes accueillis dans le cadre du bilan conseil a abouti en 2024 à la signature d'une convention.

Une rencontre en vue d'un partenariat avec le laboratoire Trajectoires est prévue en avril 2025.

Nous avons également intégré la communauté mixte de recherche Vision Participative en 2024

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents.

24 parents ont ainsi été formés en 2024 (27 en 2023).

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Le projet de création de capsules vidéo, « DVIDéos » diffusées sur YouTube à destination des familles, implique le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans.



Les journées portes ouvertes du CTRDV se co-construisent depuis 3 ans avec l'ANPEA, ce qui renforcent encore nos liens avec les familles.

Que ce soit dans les bilans ou les accompagnements proposés par l'équipe mobile, il est toujours proposé aux parents d'assister à la séance avec le professionnel.

Depuis 2022, deux mamans font partie intégrante d'un nouveau groupe de travail transversal du CTRDV autour des jeux adaptés.

C'est une première étape, il reste néanmoins un chemin encore important à parcourir pour une participation pleine et entière des familles et des jeunes eux-mêmes, à la réflexion et au développement des réponses aux besoins proposées par le CTRDV. Cet axe de développement est au cœur du projet de service.

ÉCHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS

JOURNEE D'ETUDE SARADV – UN MODELE A REPENSER

Le SARADV, animé par le CTRDV, organise tous les 2 ans une journée spécifique à destination de l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères selon les thématiques. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupation des familles.

La dernière journée a eu lieu **le 14 mai 2022 sur le thème sports, loisirs, culture et déficience visuelle**. Elle a été co-organisée avec l'ANPEA.

Malgré la réussite de cet événement : 36 familles, soit 99 personnes, parents et enfants, force est de constater que les journées familles ne mobilisent que très peu. 36 familles sur 650 accompagnées, représente à peine un peu plus de 5.5% des familles accompagnées par le réseau SARADV.

C'est pourquoi le GTRR réfléchit à de nouvelles formules. La collaboration du SAAAS 69 avec l'association Genespoir qui soutient les familles d'enfants avec albinisme oculaire, nous oriente vers des propositions de journées avec des thématiques plus ciblées en lien avec une pathologie donnée. Cette organisation permettrait peut-être de mobiliser plus de familles concernées par une thématique, mais ne s'adresserait pas aux autres familles.

Ce modèle est donc à expérimenter. Il n'a pas été possible de faire coïncider les agendas de l'association Genespoir avec la période souhaitée du printemps 2024. Nous réfléchissons à une organisation de la prochaine journée familles en 2025.

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne (<https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6>) est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les comptes-rendus d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documents adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

La mise en place d'un CVS n'est pas pertinente au sein du CTRDV et a fait l'objet d'une réflexion en interne et avec les S3AS du SARADV. Les CVS existent dans le fonctionnement des S3AS et il paraît difficile de mobiliser les familles impliquées sur plusieurs mêmes types d'instances. C'est pourquoi le CTRDV a préféré opté pour la mise en œuvre d'un groupe d'expression des familles qu'il est nécessaire de systématiser.

LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

Les réseaux départementaux (Rhône et Métropole de Lyon)

COMITE LOUIS BRAILLE (CLB)

Les PEP69/ML qui ont une voix au conseil d'administration, et participent au CA et à l'assemblée générale. Les directeurs et adjoints de direction des structures pour DV participent à tour de rôle aux instances.

Etre membre actif du comité Louis Braille permet de maintenir et renforcer les liens avec d'autres acteurs de la déficience visuelle dans le Rhône, dans un souci de complémentarité dans le champ sanitaire, médico-social ou associatif et notamment avec le secteur adulte. Ces liens visent à faciliter les passerelles pour les jeunes déficients visuels sortant des services enfants.

Des conventions avec certains des acteurs de la DV pourront à terme être engagées, notamment autour de la mutualisation et mise à disposition de professionnels rares, instructeurs de locomotion et orthoptistes notamment.

A ce jour, les membres du bureau sont majoritairement démissionnaires, et bien que tous les membres du CA soient unanimes pour souhaiter une pérennité du CLB, il n'y a pas de volontaires pour être membre du bureau. L'avenir du CLB est donc en questionnement.

MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association les PEP69/ML est représentée par le directeur général des PEP et par un administrateur des PEP qui siègent au conseil d'administration de la MIETE. Le CTRDV a été représenté par la directrice au CA jusqu'en Avril 2024.

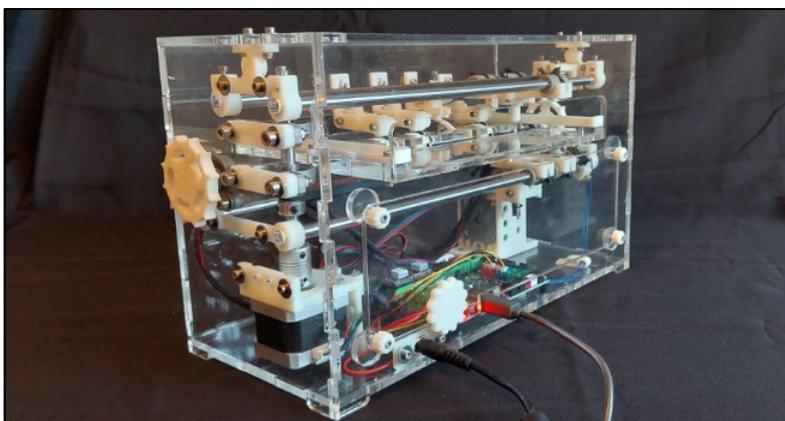
Néanmoins, un partenariat fonctionnel est établi avec le TACTILAB de la MIETE qui est sollicité pour l'élaboration de maquettes pour le dispositif RECOP.

Les PEP69/ML sont également en partenariat avec la MIETE pour offrir un dispositif de Répétiteur durant l'été.

LE TACTILAB DE LA MIETE

Dans le cadre du partenariat que le CTRDV développe avec le Tactilab, nous co-portons le projet de déploiement de l'outil BrailleRAP auprès d'un public déficient visuel.

La BrailleRAP est une embosseuse Braille Open Source. Issue de nombreux essais et travaux réalisés au fil des années dans les FabLabs et le milieu Maker. BrailleRAP est aussi une machine à commande numérique à monter soi-même au cours d'un atelier.



La BrailleRAP est une parfaite illustration des machines numériques utilisées au sein d'un fablab, avec un sens particulier autour de l'inclusion des personnes aveugles.

En mars 2024, le TactiLab a accueilli Stéphane Godin, un des inventeurs de la BrailleRAP pour la réalisation d'une « MasterClass » à destination de 10 personnes, membres ou responsables de FabLabs ou de laboratoire de recherche pour le montage en simultané de 5 BrailleRAP sur 3 jours.

Ainsi, l'équipe du TactiLab est aujourd'hui formée à l'accompagnement à la fabrication et l'assemblage de la BrailleRAP, ainsi qu'à la maintenance de la machine.

La BrailleRAP a été présentée par l'équipe du TactiLab lors de différents temps : Salon régional Handica du 5 et 6 juin 2024, inauguration de l'exposition sur la déficience visuelle à la Maison du Livre de l'Image et du Son dans le cadre du centenaire des PEP69 le 15 mai 2024, temps dédié en mars 2024 à l'issue de l'atelier de montage avec la présence de plusieurs associations de personnes malvoyantes et aveugles.

Les personnes concernées sont enthousiastes à l'utilisation de la machine et nombreuses sont celles qui ont demandé comment elles pouvaient se la procurer.

Nous avons donc imaginé un programme de présentation et de déploiement de la BrailleRAP sur le territoire. Nous visons un projet de déploiement sur 3 ans, à partir de 2025 avec la tenue de 30 ateliers, permettant d'équiper 60 utilisateurs.

Sur l'année 2025, 5 ateliers seront proposés sur Lyon et sa métropole.

Sur l'année 2026, 10 ateliers seront proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur l'année 2027, 15 ateliers seront proposés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce projet fait l'objet d'une demande de financement à la fondation Cérés.

CSRP

Une nouvelle dynamique est engagée depuis septembre 2023 avec la CSRP. Un travail tripartite CSRP/SAAS/CTRDV précise les articulations entre les acteurs autour de la réponse aux besoins des jeunes dans le cadre du MPA.

Une réunion d'harmonisation entre les 3 partenaires se déroule régulièrement.

Une rencontre entre les directions de la CSRP, du SAAAS et du CTRDV avec Mme Montangerand en octobre 2023 a confirmé la volonté et l'utilité de coconstruire une réponse formative aux besoins des nouveaux enseignants de la CSRP.

Une commission « outils adaptés » précise les modalités de saisine et de prise de décision de l'outil de travail adapté pour un jeune donné. Le fonctionnement de cette commission a été réfléchi de manière tripartite.

LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES HFME-HOSPICES CIVILS DE LYON – SYBILLE GONZALEZ

La convention de partenariat a pour objet de formaliser la volonté commune du CTRDV et du service de l'Escale à Bron de mettre en commun leurs compétences, au bénéfice des enfants adolescents, jeunes adultes, adressés au CTRDV ou à l'Escale et présentant une déficience visuelle ou une acuité visuelle limite, mais ayant des difficultés fonctionnelles importantes et/des troubles des apprentissages.

Les réseaux régionaux

FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles.

Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel (mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DÉFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont à l'étude avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle.

Des professionnels du CTRDV, notamment instructrices de locomotion et transcriptrice interviennent en complément des acteurs de la FIDEV dans la formation IADV organisée par la FAF et portée localement par le FIDEV.

FESTIVAL DES JEUX DE VALENCE (DROME)

Le CTRDV a été partenaire du festival des jeux de Valence avec le prêt d'un lot de jeux adaptés. Le Festival a accueilli près de 14 000 joueurs (divers publics avec différents handicaps) et également sensibilisé au travers de tous les jeux et du matériel qui était proposé lors du festival.

MEDIATHEQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Le CTRDV poursuit sa collaboration avec la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau - service Médiavue et Handicaps de Chambéry pour le prêt tous les 3 mois d'un panier de livres adaptés (environ 50 ouvrages adaptés en caractères agrandis). La médiathèque gère ensuite les prêts faits à ses lecteurs.

Les réseaux nationaux

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission.

Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple.

Le projet « DVidéos » fait l'objet d'une élaboration conjointe ANPEA / CTRDV et d'un financement confirmé par la Fondation Cérès en 2020. Il a commencé à se déployer en 2021 pour 4 ans.

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV participe à différents groupes de travail (projet Homère, réunion des directeurs et présidents, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, formation IADV...). La directrice est membre du comité stratégique, représentant le secteur enfant, membre également du comité scientifique pour l'attribution de bourses de recherche. La directrice, les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée sont également en appui ressources de la FAF pour un groupe de travail autour de la classification des outils techniques en lien avec la CNSA.

La participation au réseau FAF permet de valoriser le savoir-faire du CTRDV et de créer du lien avec des partenaires au national.

FISAF

Les transcripteurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transcripteur adaptateur de documents. Les compétences de l'équipe de transcription du CTRDV sont valorisées par l'animation des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Plusieurs directeurs des PEP 69/ML participent régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA.

RESEAU DE DOCUMENTALISTES

Le CTRDV Collabore avec les documentalistes de centres DV en France.
Poursuite des échanges via le groupe framalist qui instaure un travail d'équipe entre les documentalistes de services pour déficients visuels qui n'ont généralement pas de pairs dans leurs services.
Ce groupe permet d'échanger et de répondre aux questions sur les pratiques, d'échanger des documents...
Deux visio-conférences annuelles complètent les échanges. Le groupe est actuellement composé de 18 documentalistes.

Les laboratoires de recherche

Laboratoire DIPHE – Université Lumière Lyon 2 de Anna Rita Galiano
Laboratoire SMAS - Université de Genève d'Edouard Gentaz avec Danyelle Valente :
Laboratoire Trajectoires (laboratoire sur le handicap et sur la recherche médicale situé à l'Université Lyon 1 de Bron).
Laboratoire Impact (CNRL Lyon 1) qui travaille déjà avec l'IFMKDV et qui pourrait être intéressé pour travailler avec nous autour de thématiques en lien avec la déficience visuelle.
Laboratoire de l'Université Eiffel de Lyon sur les questions de mobilité en autonomie, avec Caroline Pigeon pourraient collaborer sur des recherches en lien avec la locomotion chez les jeunes DV.
Dès 2023, collaboration avec l'Université de Paris-Saclay, René Farcy pour la recherche sur la ouïcane.

LE LABORATOIRE SMAS DE GENEVE

En 2023, la directrice du CTRDV a été sollicitée pour intégrer le Comité éditorial de la future « Revue interdisciplinaire sur le handicap visuel – RIHV » de l'Université de Genève.
<https://www.unige.ch/fapse/sensori-moteur/axes-de-recherche/situations-de-handicap/deficience-visuelle-et-aveugles>

RIHV est une revue en accès libre sur le handicap visuel. Elle publie des manuscrits qui contribuent à élargir et enrichir les connaissances dans le domaine du handicap visuel et à favoriser le développement des pratiques inclusives et d'accessibilité dans tous les domaines (cadre culturel, social, éducatif, professionnel, santé). Les manuscrits, en français ou en anglais, sont publiés en ligne sur une plateforme de lecture accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Le CTRDV est partenaire du développement d'un MOOC sur le handicap visuel élaboré par Edouard Gentaz :
<https://www.coursera.org/learn/handicap-visuel>

Le CTRDV devrait engager une recherche action autour du dé des émotions en 2025, en partenariat avec Danyelle Valente.

FOCUS SUR COMMUNAUTE MIXTE DE RECHERCHE SUR LES DEFICIENCES VISUELLES (VISION PARTICIPATIVE)

Présentation de Vision participative

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la Communauté mixte de recherche (CMR) [Vision Participative](#). Ce projet met en lien le monde de la recherche et les acteurs de terrain (professionnels, personnes concernées, etc.) autour de la thématique des déficiences visuelles.
Le 6 novembre 2024, [Vision Participative](#) a organisé son événement de lancement à la Maison des Sociétés de Bron dans l'agglomération lyonnaise. Des intervenantes et intervenants ont été invités à témoigner de leurs expériences de mise en lien entre recherche et société. Cet événement a rassemblé 57 participants de toute la France, dont le directeur général des PEP69/ML et la directrice du CTRDV.
Parmi eux, la moitié provenait du milieu de la recherche, un tiers du terrain dans le champ du handicap, et d'autres secteurs, par exemple des acteurs impliqués dans les interactions entre sciences et société.
Contexte

Les CMR répondent à la nécessité de structurer les collaborations entre chercheurs et parties prenantes non-académiques en permettant des temps et des espaces partagés en amont des recherches, ce qui est une des conditions majeures de leur réussite.

La structuration de la recherche participative menée par les CMR repose sur différentes actions dont :

- L'animation scientifique, permettant la rencontre et la mise en réseau,
- La veille scientifique et sa vulgarisation pour construire une culture scientifique partagée,
- L'identification des personnes qualifiées inscrites dans le champ thématique,
- La mise en visibilité des activités au-delà de la communauté afin de pouvoir inspirer plus largement.

Les CMR favorisent une recherche tournée vers les besoins réels et portée par des réseaux solides et ouvrent la voie à une science véritablement inclusive, où chaque savoir trouve sa place.

La participation du CTRDV à Vision Participative ouvrira la possibilité de poursuivre les recherches actions du CTRDV avec l'appui d'un réseau compétent et structuré.

Vision participative : conception d'une identité multi sensorielle

La directrice du CTRDV participe à l'organisation d'un atelier participatif de réflexion visant à explorer les besoins, les idées, les envies sur la conception d'une identité graphique, ou plutôt multi sensorielle, qui puisse être accessible à tous.

Cet atelier rassemblera une trentaine de personnes, dont 2/3 de personnes concernées. Le format privilégié est un webinaire afin d'assurer une participation nationale. L'animation devra être entièrement accessible, reposant le moins possible sur des supports visuels, qui devront être décrits et explicités.

Un manifeste sera rédigé suite à cet atelier, basé sur les échanges, et publié dans la **RIHV**.

Le CTRDV sera co-auteur de ce manifeste.

Les réflexions issues de l'atelier serviront de base à l'élaboration d'un cahier des charges pour la création du logo de la CMR-DV.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Projet de service et organisation de l'activité

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service 2020-2025. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Ces espaces visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

On distingue :

- Les groupes **transversaux** (qui portent sur des notions **généralistes** de type "démarche qualité", "Environnement", "Formation", "Recherche", "accessibilité" qui impliquent le CTRDV
- Les groupes de **projets** (RECATT, RECOP, Luciole, D'vidéos, Tacti'Jeux...) qui sont **spécifiques** au CTRDV.

LE PROJET DE SERVICE

Le document projet de service 2020-2025 a été validé au CA de l'association le 18 janvier 2022.

Le CTRDV a prévu la réécriture de son projet dès 2025. En 2024, nous avons réalisé un bilan des fiches action du projet en cours avec l'équipe.

Axes de développement et d'amélioration

Le projet de service définit 7 axes de développement pour l'amélioration du service rendu d'ici à 2025, dans un contexte où le domaine du médico-social est en pleine mutation.

Chaque axe de développement fait l'objet de plusieurs fiches action comme décrit ci-dessous.

L'équipe s'est réunie plusieurs fois en 2024 sur des temps institutionnels pour faire le bilan de chaque fiche action.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Fiche action formation professionnelle (fiche action 1.1 - 1.1 - 1.3)

L'évolution du public accueilli vers davantage de handicaps associés à la DV, nécessite de faire monter en compétences les professionnels du CTRDV sur d'autres types de handicap. La fiche CPOM 2018-2022 appuie cette préconisation notamment dans le champ de l'autisme.

D'autres problématiques, notamment concernant les troubles des apprentissages et surtout les troubles neuro visuels devront faire l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la formation professionnelle des salariés.

L'évolution constante des nouvelles technologies nécessite également une montée en compétences de l'équipe autour de l'informatique adaptée.

Fiche action gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Fiche action 2)

Le CTRDV est doté de professionnels spécialisés dans la déficience visuelle, ayant pour la majorité d'entre eux suivis des formations diplômantes pour l'accompagnement d'un public DV : orthoptiste basse vision, transpositeurs adaptateurs de documents, instructrices de locomotion.

D'autres catégories de professionnels : les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée se sont spécialisés pour le public DV de par leur expérience de plusieurs années au CTRDV et des formations qualifiantes suivies au fil des ans. L'évolution du public accueilli en bilan conseil, nécessite aussi que les professionnels du bilan aient des expériences professionnelles dans d'autres champs de handicap, ce qui est le cas des ergothérapeutes notamment, qui travaillent dans d'autres services.

Il sera nécessaire de poursuivre la recherche d'une plus grande polyvalence dans les équipes à l'avenir, permettant d'adapter l'offre à la demande et de s'adapter au public qui évolue.

Fiche action partenariats (Fiche action 3)

La difficulté de recrutement de professionnels dans le champ des métiers rares et experts de la DV, l'évolution du secteur vers le développement de nouveaux dispositifs qui viennent compléter l'offre des ESMS : pôles de compétences et de prestations externalisée notamment (PCPE), l'émergence d'équipes mobiles d'appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS), tend naturellement à engager le CTRDV à :

- Renforcer les synergies et le conventionnement entre services partenaires pour :
 - Faciliter la mise à disposition de professionnels rares et experts
 - Mutualiser les productions de documents adaptés avec d'autres centres de transcription
- Établir et renforcer le partenariat avec des professionnels libéraux, tout en contribuant à les faire monter en compétences dans le domaine de la DV.

LA PROMOTION DES RESSOURCES

Fiche action stratégie de communication (Fiche action 4)

La production de ressources issue de la pratique professionnelle du CTRDV est en augmentation constante depuis plusieurs années, de même que la veille et la montée en compétences concernant les aides techniques. Toutefois, produire et disposer de ressources nécessite d'améliorer leur lisibilité en en faisant la promotion et permettre qu'elles soient transmises et utilisées par les usagers.

Un travail sur la stratégie de communication du CTRDV, se pose comme un outil indispensable permettant de contribuer à la réussite des missions.

L'un des objectifs de la stratégie de communication sera de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPROCHE PAR PROJETS

Fiche action veille et réponse à appel à projets (Fiche action 5)

Si la culture de travail par projet s'est bien installée dans la stratégie de développement du CTRDV, il faut la confirmer en permettant aux équipes de monter en compétences sur : la veille sur les appels à projet, les réponses aux appels à projets et le montage des budgets prévisionnels liés aux projets.

[La fonction de direction du développement prévue dans la nouvelle organisation de gouvernance des PEP69/ML a la mission de nous aider dans le développement de l'activité du CTRDV par projets et la recherche de financements.](#)

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

Fiche action calibration de l'activité (fiche action 6)

Le CTRDV a mis en place une organisation du travail structurée et des outils de référencement et de suivi de l'activité fonctionnels.

Pourtant avec l'évolution constante du nombre de jeunes bénéficiant du CTRDV (ayant doublé depuis la création du SARADV), le développement du travail par projets et donc la multiplicité des réponses apportées aux besoins (source de richesse, de complémentarité) dans un contexte où les moyens en ressources humaines spécialisées expertes n'évoluent pas suffisamment au regard des besoins, il apparaît nécessaire, comme le souligne le rapport d'évaluation externe, de calibrer certaines activités (dans le domaine de la production de supports adaptés, de bilan conseil et de suivis de jeunes). Ou tout au moins équilibrer et répartir les charges de travail pour chacune des missions.

Pour ce faire, il faut poursuivre la démarche de gestion prévisionnelle des actes et prestations à partir des données des années écoulées et des besoins identifiés par les SAAAS pour l'année en cours.

Fiche action mise en adéquation des locaux avec les besoins d'un centre ressources (Fiche action 7)

Une réflexion sur la mise en adéquation des locaux avec les différentes missions d'un centre ressources régional est à envisager, comme le souligne l'évaluateur externe.

Cette réflexion qui avait commencé à être conduite dans le cadre de la restructuration des PEP/69ML et notamment du dispositif sensoriel (CAMSP sensoriels DA-DV et les 2 SAAAS du Rhône) devra se poursuivre.

ANIMATION ET PILOTAGE DU RÉSEAU SARADV

Fiche action évolution du réseau SARADV (Fiche action 8)

L'évolution notable des ADPEP en Rhône-Alpes, qui développent de nouvelles organisations afin de répondre à la transformation de l'offre dans le secteur médico-social impacte :

La disponibilité des directeurs et responsables de sites notamment à rester engagés au sein du GTRR dans la même dynamique qu'auparavant. Moins de temps à consacrer au SARADV, entraîne en chaîne un ralentissement des chantiers menés en commun. Sur le plan de la gouvernance, il est nécessaire de réactiver le comité décisionnel et le COPIL, mais aussi de mener un audit sur la dynamique du SARADV pour une actualisation de la convention de partenariat.

L'organisation initiale était configurée sur le territoire Rhône-Alpes, l'élargissement du SARADV à la grande Région AuRA, comme demandé par l'ARS devra se structurer.

Le travail d'harmonisation des pratiques entre les services du SARADV initial continue à être le cœur de l'animation du SARADV sur le territoire Rhône-Alpes. Cette harmonisation est rendue possible par le fait que le SARADV fait partie de l'URPEP qui partage déjà des outils en commun, comme le dossier unique de l'usager, Médiatteam. Il paraît en revanche difficile de penser l'harmonisation des pratiques avec les dispositifs DV de l'Auvergne, qui ne sont pas gérés par les PEP et qui ont développé leurs propres outils et leur propre organisation.

La demande de l'ARS devra être néanmoins précisée quant aux attendus dans le niveau de répartition entre Auvergne et Rhône-Alpes. Il serait par exemple possible et souhaitable d'envisager d'élargir à l'Auvergne la mise à disposition des ressources : RECATT, RECOP, Mallette. Ainsi que l'organisation d'événements à destination des familles : cafés des parents, journées thématiques, ...

Un diagnostic partagé sur le fonctionnement du SARADV et la question d'un SARADV élargi à l'Auvergne seront donc à envisager.

[Le principe d'un bilan/audit du réseau SARADV a été acté par le CA de l'ARPEP et programmé pour 2025.](#)

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Fiche action place de la famille (Fiche action 9)

Le CTRDV veut développer une participation plus large et plus centrale des usagers et de leur famille dans les réflexions sur le développement du projet de service.

Cette participation passe par :

Une communication plus ciblée et plus directe envers les familles, faire connaître le CTRDV pour donner envie de participer à son organisation et son développement.

Une organisation permettant l'expression, le recueil des attentes, la participation active des familles à la réflexion et la mise en œuvre du projet de service par l'instauration et/ou le renforcement de groupes d'expression des usagers et des familles, de groupes de travail, de participation à l'organisation d'événements, d'actions de formation, ...

Fiche action actualisation des outils de la loi 2002-02 Droits et information des usagers (Fiche action 10)

La loi 2002-2 prévoit la mise en place d'un certain nombre d'outils afin de garantir les droits des usagers. Les documents relatifs aux outils de la loi 2002-2 sont obsolètes ou inexistantes. Il est nécessaire non seulement de les réécrire mais aussi de les adapter pour les rendre accessibles à tous les publics accompagnés.

Un travail de préparation à l'évaluation externe prévue en 2027 a débuté avec l'appui du chargé de mission qualité des PEP69/ML, visant notamment à actualiser nos outils de la loi 2002-2.

PERSONNALISATION DU SERVICE RENDU

Fiche action développement de l'autodétermination (Fiche action 11)

Même si les familles et les jeunes sont pleinement associés aux objectifs personnalisés d'accompagnement proposés par l'équipe mobile notamment, il nous faut encore travailler les modalités permettant l'expression et le recueil des besoins et attentes du jeune lui-même lorsqu'il est en âge de se déterminer, et/ou de ses parents pour les plus jeunes.

L'association prévoit de proposer aux familles intéressées de participer à une formation sur l'autodétermination qui pourrait se faire dans les mêmes modules que la formation prévue sur ce thème pour les professionnels.

L'ORGANISATION INTERNE

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles et groupes de travail :

Réunions institutionnelles	Durée / Fréquence	Contenu	Commentaires
Equipe complète	1H30 Mensuelle	Partage d'informations Actualité des secteurs Travail collaboratif	
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco 1H30 3 fois/an	Evocation des situations Organisation du travail Harmonisation des pratiques	
Transcription	1H00 Bimensuelle en équipe Avec présence de la direction	Partage d'informations Organisation du travail	La présence de l'adjointe de direction s'est systématisée en 2024
Reprographie/ bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	Travail 2024 sur l'évolution du projet de ce pôle d'activité
Bilan conseil	1H30 équipe BC Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques	Travail 2024 porte sur les évolutions possibles du BC au départ du médecin ophtalmologiste
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail	
Direction de dispositif	2 fois par mois et autant que nécessaire	Stratégie/projets/actualités du service	En prévision du nouveau projet de service

Groupes transversaux	Durée fréquence	Contenu	Commentaires
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les mois	Démarche qualité Enquêtes de satisfaction DUERP	Travail 2024 avec l'appui du chargé de mission qualité en vue de l'évaluation externe
COFIL Formation	2H00 3 fois par an	Stratégie /catalogue Qualiopi	
Groupe communication	1H00 par mois	Stratégie de communication et programmation éditoriale	
Groupe recherche	1H00 par mois	Définition/Analyse des possibles	Mis entre parenthèse en 2024 du fait de la réduction de l'ETP de l'ingénierie de recherche
Groupe environnement	1H00 par mois	Ligne éditoriale	
Groupe accessibilité	1H00 par mois	Stratégie et mise en œuvre d'action visant l'accessibilité	Nouveau groupe de travail en 2024. Cahier des charges en cours d'élaboration

Groupes projets	Durée fréquence	Contenu	Commentaires
RECOP	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	
RECATT	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	
JEUX ADAPTES	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets	Groupe non actif en 2024

LA DEMARCHE QUALITÉ

UNE DEMARCHE ASSOCIATIVE

Lors du premier trimestre 2024, les PEP 69/ML se sont engagées à relancer une démarche qualité des accompagnements qui soit ambitieuse et éthique.

Cela s'est concrétisé par le recrutement d'un chargé de mission qualité commun à l'association pour accompagner les établissements et services dans l'animation de leur démarche qualité ainsi que la préparation des évaluations externes selon le référentiel HAS.

Aussi, les PEP 69/ML se sont équipés d'un outil de pilotage et gestion des risques « AGEVAL ». En cours de déploiement dans les établissements et services, il doit, entre autres, faciliter la centralisation des données et le pilotage des plans d'actions.

Sur le plan organisationnel, 3 COPIIL Qualité ont été organisés afin de structurer la démarche qualité associative et harmoniser les pratiques transverses, et plus particulièrement celles en lien avec les critères impératifs du référentiel HAS.

Un blog qualité, centralisant les diverses ressources documentaires telles que les RBPP, les procédures et autres ressources, est mis à disposition de l'ensemble des salariés de l'association.

Sur le plan opérationnel, en 2024 une attention particulière a été apportée à l'actualisation des outils de la loi 2002-2 et à la démarche de prévention des risques de maltraitance et violence en institution et l'actualisation des plans de gestion de crise et de continuité d'activité. Tout en poursuivant l'accompagnement de ces thématiques, la question de l'expression et la participation des personnes accompagnées et leurs familles sera au cœur de la démarche qualité PEP 69/ML pour cette année 2025.

MODALITE DE MISE EN ŒUVRE AU CTRDV

Le CTRDV traite de tout ce qui est relatif à la démarche continue d'amélioration du service rendu au sein d'un groupe de travail dédié : le groupe démarche qualité. Ce groupe se réunit une fois par mois pour travailler sur le plan d'action établi et rédige les procédures à mettre en œuvre. Il est également en charge du recueil et de l'analyse des réponses à l'enquête de satisfaction, afin d'apporter des mesures correctives.

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉVALUATIONS

L'échéance de la prochaine évaluation externe est fixée au 2ème semestre 2027 pour le CTRDV.

Le groupe démarche qualité s'est réuni plusieurs fois en 2024 avec l'appui du chargé de mission qualité de l'association. Le groupe de travail s'est notamment familiarisé avec l'outil AGEVAL. Nous avons également établi une évaluation interne sur la thématique des droits et libertés de la personne accompagnée. Début 2025, de nouvelles réunions de travail nous ont permis d'actualiser le plan bleu de commencer à évaluer les risques de maltraitance et violences à partir du référentiel de l'HAS.

DÉMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le responsable SI de l'association participe à ces travaux.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

Les PEP69/ML ont signé un CPOM 2024-2028, à compter du 1 janvier 2024.

Les objectifs prioritaires de l'ADPEP 69/ML de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes pour les 5 ans du CPOM, sur la base du diagnostic partagé et des objectifs spécifiques du schéma régional de santé.

Les objectifs du CPOM se déclinent comme suit :

- Mettre en place une politique de prévention en faveur des personnes en situation de handicap,
- Faciliter l'accès aux soins des personnes,
- Améliorer le repérage, le dépistage et le diagnostic des troubles du développement et favoriser une plus grande précocité des accompagnements,
- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des enfants,
- Favoriser l'accès à une qualification et à l'emploi, assurer le maintien dans l'emploi des personnes,
- Favoriser l'accès à l'habitat inclusif,
- Renforcer l'offre d'accueil et d'accompagnement spécialisée aux handicaps nécessitant un étayage renforcé,
- Accompagner l'avancée en âge des personnes,
- Adapter les modes d'intervention aux évolutions des besoins des personnes.

Ils se déclinent en 35 objectifs, et sont articulés autour des axes structurants suivants :

- Axe 1 : Prestations d'accompagnement des personnes
- Axe 2 : Pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité
- Axe 3 : Mise en place d'une organisation efficiente
- Axe 4 : Inscription des ESMS dans la dynamique territoriale

Pour le CTRDV, il s'agira prioritairement :

- De développer la cotation dans mediateam des prestations selon la nomenclature SERAFIN PH pour l'ensemble des actions menées, y compris pour la fonction ressource très développée au CTRDV.
- De développer des groupes d'expression des familles et des jeunes accompagnés, comme modalité de participation, en plus des enquêtes de satisfaction.
- De favoriser la pair-aidance entre familles et entre jeunes concernés
- De systématiser le recueil et l'analyse des événements indésirables, aidé en cela du cadre et des procédures associatives organisés par le chargé qualité associatif.
- De déployer une démarche QVCT au sein du CTRDV, autour d'un ambassadeur formé à l'animation en intelligence collective et par la participation de la directrice de dispositif au cercle de décision QVCT associatif.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

Type de contrôle	Date du contrôle	Entreprise intervenante
Installations électriques	30/01/2025	VERITECH
Système de lutte contre l'incendie	30/01/2025	VERITECH
Alarme incendie	30/01/2025	VERITECH
Rideaux métalliques de sécurité	23/04/2024	COPAS Système

RESSOURCES HUMAINES

De la difficulté à remplacer les professionnels rares

Le recrutement de professionnels dans le secteur médico-social devient de plus en plus difficile, par manque d'attractivité du secteur en termes de salaires. La prime Ségur n'a malheureusement pas amélioré notablement la situation.

Ce constat est encore plus marqué concernant les métiers spécifiques de la déficience visuelle, compte tenu du peu de candidats correspondant aux profils attendus, les absences souvent non remplacées ont un impact non négligeable sur l'organisation du travail afin d'assurer la continuité de service.

Pour le CTRDV, le manque de candidats ergothérapeute, instructeur de locomotion et orthoptiste nous a obligé à penser un peu différemment notre organisation.

Le recours à des prestataires transcripteurs extérieurs, ainsi qu'à des heures supplémentaires accordées aux salariés pour pallier les absences a été mis en œuvre.

ORGANIGRAMME

Répartition des ETP – CTRDV	ETP budget Janvier 2025	ETP réel Janvier 2025
Direction	1.23	1.23
Bilan Conseil	0.8	0.3
Equipe Mobile + informaticien	4.65	4.65
Services administratifs et généraux	1.57	1.57
Transcription	10.25	9.5
Bibliothèque adaptée	1.5	1.25
TOTAL	20	18.5

Au 1er Janvier 2025, l'effectif est de 23 salariés, ce qui représente 20 ETP au budget et 18.5 ETP pourvus. Il manque 1.5 ETP. Les postes non pourvus sont :

- Transcripteur (0.75 ETP)
- Orthoptiste (0.5 ETP)
- Responsable bibliothèque adaptée (0.25 ETP lié à un départ à la retraite progressif) (postes non pourvus/réductions de temps de travail)

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle est composée de :

- La directrice de dispositif (0.5 ETP)
- L'adjointe de direction (0.5 ETP) embauchée le 8 janvier 2024
- Directeur de supervision, adjoint de supervision (pas encore recruté), RLE pour un total de 0.23 ETP
- La secrétaire (1 ETP)

La directrice adjointe du CTRDV est passée directrice de dispositif en septembre 2023, ayant accepté le poste de direction du dispositif Bossuet en plus de son temps sur le CTRDV. Budgétairement, son temps de travail est partagé à mi-temps sur le CTRDV et mi-temps sur le CMPP et le SESSAD Bossuet, de même pour l'adjointe de direction.

La directrice de secteur n'émerge plus sur le CTRDV. Cependant, les fonctions de directeur de supervision, adjoint au directeur de supervision et RLE, émergent pour 0.23 ETP au 1^{er} janvier 2025.

ÉQUIPE BILAN CONSEIL

L'équipe est composée de :

- l'ophtalmologiste à 0,3 ETP

L'orthoptiste qui avait été embauchée à 0,3 ETP en novembre 2023 a démissionné et le poste est vacant depuis.

Une ergothérapeute en poste occupe 0.2 ETP de son temps global de 0.7 ETP à la fonction de coordination du bilan conseil, en appui du médecin.

ÉQUIPE MOBILE

L'équipe est composée de :

- 1 ergothérapeute à 0.7 ETP (dont 0.2 ETP consacrés à la coordination du BC)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP
- 1 ergothérapeute à 0.35 ETP (diminution pérenne de son ETP)
- 1 ergothérapeute à 0.5 ETP (dernier poste pourvu)
- 1 instructrice de locomotion à 1 ETP
- 1 instructrice de locomotion à 0.8 ETP (en formation IADV en 2023/2024)
- 1 instructrice de locomotion à 0.30 ETP (temps partiel thérapeutique – poste à 0.45 ETP) – cette salariée demande la pérennisation de son ETP à 0.3 ETP à compter du 1/03/2025

L'informaticien en informatique adapté (0.5 ETP) intervient en appui de l'équipe mobile et notamment sur le développement du RECATT.

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 10 personnes, soit 9.5 ETP pourvus sur 10.25 ETP de budget (départ d'une transcriptrice à 0.75 ETP qui a rejoint la cellule de facilitrice de parcours des PEP69/ML en juillet 2024).

Sur ce total, 0,70 ETP sont consacrés à des missions spécifiques : activités de formation du CTRDV (0,1 ETP), développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,3 ETP) et participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, projet pré-braille, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

Nous avons donc recours à un service de prestations externalisées (AccèsSensoriel) pour assurer des transcriptions en renfort de l'équipe.

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par un professionnel dont le temps de travail se répartit à 0,5 ETP sur la transcription et 0,5 ETP sur la reprographie.

BIBLIOTHÈQUE/LUDOTHÈQUE

1 poste à 0.75 ETP du fait du passage à la retraite progressive (poste à 1ETP- remplacé uniquement sur la période haute d'activité en reprographie de Mai à juillet et de septembre à octobre par des intérimaires)

ARRIVÉES / DEPARTS

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Embauche d'une adjointe de direction à 0.5 ETP en janvier 2024

ÉQUIPE MOBILE

Congé parental partiel d'une ergothérapeute qui a réduit son temps de travail de 0.5 ETP à 0.35 ETP de septembre 2023 jusqu'en novembre 2024.

Temps partiel thérapeutique pour une instructrice de locomotion qui passe de 0.45 à 0.23 ETP du 11/11 au 20/12/2024.

TRANSCRIPTEURS

Mouvement

Une salariée est partie en juin 2024. Le poste n'a pas encore été remplacé, dans l'attente d'une réflexion plus globale sur la réorganisation du pôle de production de documents adaptés (future départ à la retraite de la bibliothécaire, et réaffectation éventuelle du poste actuel de reprographie vers la bibliothèque).

Formation des transcripteurs

Une salariée a terminé sa formation FISAF en juillet 2024.

Un transcripteur a débuté sa formation FISAF en février 2024.

Il a fallu renforcer les ressources humaines pour pallier les absences des professionnels en formation et le non remplacement de la salariée à 0.75 ETP partie en juillet 2024.

Depuis décembre 2020, nous travaillons sous conventions avec une transcriptrice libérale qui s'est associée avec une autre transcriptrice depuis septembre 2022. La collaboration se poursuit sur les périodes de surcroît d'activité liée aux absences, afin de ne pas pénaliser les jeunes.

BILAN CONSEIL

Une orthoptiste a été embauchée en novembre 2023. Elle a démissionné courant 2024, laissant le poste vacant depuis.

RÉCAPITULATIF

Poste	Mouvement	Date	Remplacement
Direction de supervision, adjoint au poste de supervision, RLE	Impact budgétaire de 0.23 ETP		Directrice de secteur
Directrice de dispositif	Réduction temps de travail de 1 à 0.5 ETP	Mars 2023	0.5 ETP adjointe de direction
Adjointe de direction	Embauche à 0.5 ETP	Janvier 2024	Compense la réduction de 0.5 ETP de la directrice
Transcripteur	Départ	04/06/2024	Non remplacée – prestations accèsSensoriel
Ergothérapeute	Arrivée – 0.5 ETP	01/09/2024	
Instructrice de locomotion	Réduction temps de travail : de 0.45 à 0,30 ETP	01/03/2025	Pas de remplacement
Ergothérapeute	Réduction temps de travail de 0,5 à 0,35 ETP	01/11/2023	Pas de remplacement

ACTIONS DE FORMATION SUIVIES

En 2024 deux formations diplômantes en cours pour 2 transcripteurs et une formation IADV pour une instrutrice de locomotion ont notamment été mises en œuvre.

Intitulé de la formation	Fonction des professionnels	Nombre de pros	Début de réalisation	Fin de réalisation	Nombre d'heures
Formations diplômantes					
Formation IADV- module AVJ	Instrutrice de locomotion	1	Septembre 2023	Juin 2024	
Transcripteur adaptateur de documents	Transcriptrice	1	Septembre 2022	Juin 2024	
Transcripteur adaptateur de documents	Transcripteur	1	Janvier 2024	Octobre 2025	
Diplôme d'université Management d'équipe - Management de projet	Transcripteur	1	Novembre 2024	Juin 2025	
Formations non diplômantes					
Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	Directrice de dispositif Adjointe de direction	2	9 octobre 2024	10 octobre 2024	14
Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre FALC	Secrétaire, informaticien, 6 transcripteurs, ergothérapeute, instrutrice de locomotion	10	1 octobre 2024	2 octobre 2024	14
Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	Transcriptrices	2	12 novembre 2024	13 novembre 2024	14
Développer l'autodétermination des personnes accompagnées	2 transcriptrices, 2 ergothérapeutes, une IL	5	14 novembre 2024	15 novembre 2024	14

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

Réécrire le projet de service

Le projet de service en cours s'achève en 2025, année au cours de laquelle il faudra penser les réorganisations internes nécessaires à une réponse encore plus adaptée aux besoins du public accompagné.

Ce nouveau projet viendra s'articuler aux évolutions attendues de la dynamique du réseau SARADV, suite à l'audit qui devrait se déployer en 2025.

Il sera également à penser avec des synergies renforcées entre le CTRDV et le dispositif sensoriel des PEP69/ML.

Poursuite de la dynamique partenariale

L'absence d'orthoptiste du fait de la difficulté à recruter, le départ définitif du médecin ophtalmologiste à horizon d'une à deux années, l'évolution du public avec troubles associés et problématiques neurovisuelles nous obligent à penser des partenariats avec des services hospitaliers (Escale, HEH pavillon C) et des libéraux (médecins ophtalmologistes, orthoptistes).

Une organisation plus transversale de la mission de bilan conseil pour les 0-20 ans portée conjointement par le CAMSP DV et le CTRDV est également une piste à réfléchir.

Le développement de la mission Recherche, sans professionnel dédié pour piloter cette action au sein du CTRDV (ingénieure de recherche démissionnaire) nécessitera de renforcer notre partenariat avec des laboratoires de recherche.

Préparer l'évaluation externe prévue en 2027

Le travail d'évaluation interne entamé avec l'appui du chargé de mission qualité associatif, devra se poursuivre au-delà des critères impératifs pour préparer l'évaluation externe de 2027. Le groupe démarche qualité du CTRDV organise ses temps de travail mensuel en incluant cette dimension d'évaluation externe à horizon 2027.

Répondre aux objectifs du CPOM

- Développer la cotation dans Médiatteam des prestations selon la nomenclature SERAFIN PH pour l'ensemble des actions menées, y compris pour la fonction ressource très développée au CTRDV.
- Développer des groupes d'expression des familles et des jeunes accompagnés, comme modalité de participation, en plus des enquêtes de satisfaction.
- Favoriser la pair-aidance entre familles et entre jeunes concernés
- Systématiser le recueil et l'analyse des événements indésirables, aidé en cela du cadre et des procédures associatives organisés par le chargé de mission qualité associatif.
- Déployer une démarche QVCT au sein du CTRDV, autour d'un ambassadeur formé à l'animation en intelligence collective et par la participation de la directrice de dispositif au cercle de décision QVCT associatif.

GLOSSAIRE

A

AESH : Accompagnement d'Elèves en Situation de Handicap
ANPEA : Association Nationale des parents d'enfants Aveugles
APRIDEV : Agir et Promouvoir l'Insertion de la personne déficiente visuelle en Rhône-Alpes
AVH : Association Valentin Haüy
AVJ : Activités de Vie Journalière

B

BDEA : Base de données de l'Édition Adaptée

C

CAA : Communication Alternative et augmentative
CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CMPP : Centre médico-Psycho-Pédagogique
CNL : Centre National du Livre
CSRP : Cité Scolaire René Pellet
CTRDV : Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

D

DER : Dessin en Relief
DIPHE : Laboratoire Développement, Individu, Processus, Handicap
DPO : Délégué à la protection des données
DV : Déficience Visuelle

E

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant
EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la scolarisation
ERHR : Equipe Relais Handicap Rare

F

FAF : Fédération des Aveugles de France
FEHDRA : Fédération pour la recherche sur le Handicap et l'Autonomie
FGPEP : Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public
FIDEV : Formation, Insertion et Réadaptation pour déficients Visuels
FISAF : Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et troubles DYS en France

G

GTRR : Groupe Technique Régional de Régulation

I

IADV : Instructeur pour l'Autonomie des personnes Déficiantes Visuelles

IEM : Institut d'Education Motrice

IES : Institut d'Education Sensorielle

IFMKDV : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficiants Visuels

IFRATH : Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées

IJA : Institut des Jeunes Aveugles

IME : Institut Médico Educatif

IME : Institut Médico éducatif

INJA : Institut National des Jeunes Aveugles

M

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MPA : Matériel Pédagogique Adapté

P

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PIA : Projet Individuel d'Accompagnement

R

RECATT : Réseau Collaboratif en Aide Technique et Technologique

RECOP : Réseau Collaboratif en Outils Pédagogiques

RGPD : Règlement Général de Protection des Données

RIHV : Revue Interdisciplinaire sur le Handicap Visuel

RLE : Responsable de la logistique et des Environnements

S

S3AS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

SARADV : Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle

SERAFIN PH : Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées

SESSAD : Service d'Education et de Soins à Domicile

SIAAM : Service pour l'Intégration et l'Autonomie des Aveugles et Malvoyants

SMAS : Laboratoire du développement sensori-moteur affectif et social

LISTE DES REDACTEURS

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

Rédaction du rapport

Carole Malet, directrice de dispositif

Contributions

Cécile Gautier, adjointe de direction

Emmanuelle Martos, secrétaire assistante du CTRDV et du centre de formation

Florence de Saint Etienne, ophtalmologiste

Hind Drissi, ingénieure de recherche

Jonathan Fabreguettes, transcripateur

Fabienne Louët, responsable bibliothèque

Laurie Marcoz, transcriptrice

Manolis Patriarche, informaticien

Marie-Laure Simon, transcriptrice